

Campus

Magazine de l'Université de Genève

N° 82 octobre-novembre 2006



Le français
tire la langue

Perspectives



Un million de dollars pour fermer la porte au sida

Vincent Piguet, professeur au Service de dermatologie et vénéréologie, a obtenu un appui financier de 1 350 000 dollars de la part de «Human Frontier Science Program», une organisation non gouvernementale de promotion de la science. Le projet primé concerne l'étude du passage du virus du sida au travers de la muqueuse

Campus: Qu'allez-vous pouvoir étudier grâce à ces 1 350 000 dollars?

► *Vincent Piguet*: Nous allons nous intéresser à la muqueuse, qui est la première barrière que doit traverser le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) avant d'infecter un individu. Lorsqu'il entre en contact avec ces tissus, l'agent infectieux est immédiatement capté par des cellules dites dendritiques dont le rôle est de neutraliser ce genre d'envahisseur. Une fois leur tâche accomplie, ces cellules transmettent les restes des virus à des lymphocytes (les CD4, aussi appelés globules blancs) qui achèvent la destruction des intrus. Dans le cas du sida, ce mécanisme n'est pas optimal. Certains virus survivent au traitement des cellules dendritiques et sont acheminés vivants vers leurs futures victimes, les CD4. Ces derniers, censés protéger notre organisme, deviennent le lieu de prolifération du VIH qui peut commencer l'infection proprement dite. Notre travail vise à comprendre les mécanismes de contact et de transfert des virus entre les cellules dendritiques et les CD4, ce que nous appelons les «synapses infectieuses». Cela fait quelques années que les chercheurs étudient le passage du VIH au travers de la muqueuse. Mais cela demeure un domaine largement méconnu.

Si l'on contracte le sida, c'est parce que la muqueuse, notre premier système de protection, est inapte à arrêter le virus?

► En réalité, la muqueuse est sans doute extrêmement performante, mais même une efficacité de 99,99% n'est pas suffisante pour arrêter le virus. Il faut du 100% pour empêcher l'infection. Toutefois, c'est durant le passage au travers de la muqueuse que le VIH est le plus vulnérable puisqu'il n'a pas encore commencé à se répliquer. Un point faible que l'on doit pouvoir exploiter. Nous espérons donc

que nos efforts débouchent sur la découverte d'une cible thérapeutique potentielle qui permettrait de fermer définitivement la porte au virus.

Sur quel genre de thérapies vos recherches pourraient-elles déboucher?

► Cela ne dépend pas de nous, puisque nous pratiquons de la recherche fondamentale et non du développement de médicaments. Cela dit, on peut imaginer que nos travaux permettent la fabrication d'un gel ou d'un spray qui s'appliquerait directement sur les muqueuses susceptibles d'entrer en contact avec le virus. Un tel produit pourrait jouer le même rôle protecteur (contre les maladies) qu'un préservatif lors des relations sexuelles.

Quel avantage aurait un tel gel sur un préservatif?

► Il présente surtout une alternative au préservatif. On voit bien aujourd'hui que l'épidémie de sida progresse sans cesse, surtout en Afrique, mais aussi en Asie et en Russie. Parfois mal accepté culturellement, le préservatif n'est manifestement pas un moyen de protection suffisant pour arrêter la maladie. Dans ce contexte, un gel protecteur constituerait une arme supplémentaire dans la lutte contre le sida. Par ailleurs, un tel produit aurait l'avantage de pouvoir être utilisé par les femmes, qui contrôleraient ainsi elles-mêmes leur protection. Il est utile de savoir que la plupart des victimes du sida sont des femmes ayant eu des rapports avec des hommes séropositifs. Il est donc particulièrement urgent de mettre à leur disposition un moyen de se protéger.

Vos recherches pourraient-elles s'appliquer à d'autres agents infectieux?

► Oui, il existe d'autres virus qui empruntent le même cheminement via les cellules dendritiques que le virus du sida, notamment le virus Ebola, celui de l'hépatite C et peut-être certaines bactéries. ■

Propos recueillis par Anton Vos

www.hfsp.org



RECHERCHE

4 > Droit

Avec l'apparition des tribunaux modernes entre le XV^e et le XVI^e siècle, se développe une iconographie pensée pour renforcer la légitimité de l'institution judiciaire naissante. Explications du pénaliste Christian-Nils Robert

6 > Neurosciences

L'Ecole de traduction et d'interprétation s'est associée à la Faculté de médecine dans le cadre d'une étude visant à mieux comprendre le fonctionnement du cerveau des personnes bilingues

8 > Géographie

Les lignes de démarcation qui partagent le Moyen-Orient n'apparaissent pas toutes sur les cartes de géographie. Explications dans le dernier numéro de la revue «a contrario»

9 > Sciences politiques

Les indicateurs socio-structurels traditionnels servant à décrypter les comportements politiques ne sont plus adaptés à la réalité du marché du travail. Daniel Oesch, maître assistant au Laboratoire de recherches sociales et politiques appliquées, a développé une nouvelle grille d'analyse

10 > Mathématiques

Des physiciens et des linguistes font appel à l'algèbre linéaire pour analyser la structure d'œuvres littéraires comme «Moby Dick» ou «Hamlet». Petit voyage lettré dans les espaces vectoriels en compagnie du professeur Jean-Pierre Eckmann

Campus

RENDEZ-VOUS

32 > L'invité

«Le choc des civilisations a lieu dans les sociétés, pas entre elles», estime Baber Johansen, titulaire de la chaire «Islamic Religious Studies» à la Harvard Divinity School et spécialiste de l'histoire religieuse et politique dans l'Islam

34 > Extra-muros

Une espèce de lichen observée à Genève pour la dernière fois au Vengeron au XIX^e siècle a refait surface au Bois de la Grille à Vernier. Philippe Clerc, conservateur aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, raconte sa découverte

36 > Parcours

Un nouveau baccalauréat universitaire, deux instituts prestigieux qui fusionnent, un réseau d'études qui se met en place: les études internationales se réorganisent à tous les niveaux. Présentation

38 > Etudiants

De retour du Tour de France à la voile, Sylvain Wenger fait escale à Genève pour sa rentrée universitaire. Etudiant en maîtrise de globalisation et régulation sociale, le marin a des rêves de grand large, mais les pieds sur terre. Rencontre

41 > A lire

42 > En bref

44 > Thèses

12 – 29

DOSSIER

Le français tire la langue

> Difficultés grammaticales, lexique restreint, mauvaise maîtrise de la conjugaison sont les symptômes d'un

mal qui met en danger la capacité de chacun à communiquer, mais aussi à conceptualiser le monde

> L'apprentissage du français à l'école primaire est-il satisfaisant? Les points de vue des différents acteurs impliqués dans l'instruction des enfants

> Le français vient du latin et les grammairiens du passé ont inscrit cette filiation dans la graphie. Il en résulte l'orthographe relativement complexe que l'on connaît aujourd'hui



Campus

Université de Genève
Presse Information Publications
Rue Général-Dufour 24 - 1211 Genève 4
campus@presse.unige.ch
www.unige.ch/presse/

Secrétariat, abonnements

T 022/379 77 17
F 022/379 77 29

Comité de rédaction

Jean-Paul Descœudres / Pierre-Yves Frei
Pascal Garcin / Pierre Spierer
Ariane Vlerick

Responsable de la publication

Didier Raboud

Rédaction

Vincent Monnet / Anton Vos
Jacques Erard / Pierre Chambonnet

Correctrice

Samira Payot

Direction artistique et graphisme

ADB Atelier Dominique Broillet
Chatty Ecoffey

Illustrations

Isabelle Pralong

Photolithographie

Lobsiger Photolithos

Impression

ATAR Roto Presse, Vernier

Tirage: 20'000 exemplaires

Publicité

Go! Uni-Publicité SA
Rosenheimstrasse 12
CH-9008 St-Gall/Suisse
T 071/244 10 10
F 071/244 14 14
info@go-uni.com
www.go-uni.com

Reprise du contenu des articles autorisée avec mention de la source. Les droits des images sont réservés.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE



«Suzanne et les vieillards» (détail), par Humbert Mareschet, 1756, Salle du tribunal, Payerne.

4 Dieu est juge, juge est

Avec l'apparition des tribunaux modernes entre le XV^e et le XVI^e siècle, se développe une iconographie pensée pour renforcer la légitimité de l'institution judiciaire naissante. Explication du pénaliste Christian-Nils Robert

«Dis papa, pourquoi la justice a-t-elle les yeux bandés?» Pour répondre à cette interrogation, sortie de la bouche d'une fillette de 8 ans au cours d'une promenade dans les rues de Berne, Christian-Nils Robert, professeur au Département de droit pénal, a longtemps étudié les représentations allégoriques de la justice et en particulier la statuaire destinée à l'espace public. Pris au jeu, le pénaliste a récemment choisi de pousser la porte des hôtels de ville pour ausculter le décor des salles de tribunaux. Illustré avec le plus grand soin, *La Justice dans ses décors* montre comment la justice laïque s'est appuyée sur des références empruntées à la religion pour asseoir sa puissance et sa

légitimité. Qu'on ne s'y trompe pas cependant: le message, souvent d'une violence extrême, s'adressait au moins autant aux justiciables qu'aux magistrats.

Les représentations de la justice étant rarissimes dans les tribunaux des royaumes, c'est dans les villes du cœur de l'Europe (Hanse, les Flandres, villes d'empire, cités confédérées, Bourgogne, Italie du Nord) que Christian-Nils Robert s'est efforcé de dénicher toiles et autres panneaux peints. Autant de régions caractérisées par l'existence d'une bourgeoisie importante cherchant à affirmer un pouvoir urbain autonome et à laïciser l'institution judiciaire, tout en disposant de la

puissance économique nécessaire à cette entreprise. Loin de prétendre à l'exhaustivité – les experts estiment de toute façon que seuls 2% environ des œuvres originales de cette époque sont parvenues jusqu'à nous –, Christian-Nils Robert a toutefois choisi de concentrer ses efforts sur une dizaine d'exemples emblématiques parmi lesquels deux toiles inédites découvertes à Payerne (lire ci-contre).

De la Bible au prétoire

«La période considérée coïncide avec la mise en place de l'institution judiciaire moderne, explique le professeur. Au temps des cathédrales succède le temps de l'hôtel de ville. L'institution qui se met en place ne rompt cependant pas tous les liens avec la justice de Dieu. Pour renforcer sa légitimité, elle puise en effet abondamment dans la symbolique religieuse et en particulier dans l'iconographie sacrée.» Une stratégie qui se comprend aisément puisque l'image reste le principal moyen de communication à une époque où le livre imprimé est



fixion, décapitation ou écorchement. «Ces actes d'une très grande cruauté appartiennent déjà à l'époque à un passé depuis longtemps révolu, explique Christian-Nils Robert. L'ensemble présentant la justice d'Othon III, par exemple, a été réalisé en 1470. On y voit une scène représentant l'ordalie par le feu alors que ce procédé a été interdit par le Concile de Latran deux siècles plus tôt.»

Entre vertu et vanité

La manœuvre n'a d'ailleurs rien d'innocent. L'abolissement de la durée, les références constantes à l'Antiquité participent en effet du même objectif. Et il ne s'agit pas tant d'impressionner les justiciables que d'enraciner une institution avide de légitimité et soucieuse de garantir l'intégrité de ses représentants. Hautement symbolique, comme l'ensemble des juges aux mains coupées qui orne le Grand Conseil genevois, le répertoire mis en œuvre rappelle constamment aux magistrats la lourdeur de la tâche qui leur incombe et la menace de damnation qui pèse sur eux s'ils devaient faillir à leur mission. Fortement moralisatrices, parfois anxio-

gènes, ces toiles témoignent à leur façon des vertus exigées du bon magistrat: rigueur, impartialité, clairvoyance, probité, incorruptibilité. Réalisées dans quelques cas à la demande des magistrats eux-mêmes, elles puisent également dans une veine qui flatte leur vanité en évoquant des haut faits historiques et légendaires se caractérisant par des décisions autocratiques.

«Il y a un double paradoxe dans ce processus, explique Christian-Nils Robert. D'une part parce que la justice qui se dessine tente d'asseoir sa légitimité en se référant à des actes de justice privée qui contredisent sa nature. De l'autre parce que les références utilisées sont déjà totalement archaïques à cette époque. Ce décalage, cette façon d'être hors de son temps pèse encore lourdement sur une institution judiciaire dont les apparats, le langage et le cérémonial sont largement dépassés. Il est sans doute temps d'en finir avec tous ces oripeaux.» ■

Vincent Monnet

«La Justice dans ses décors (XV^e-XVI^e siècles)», par Christian-Nils Robert, Droz, 110 p.

Dieu

encore rare et où les illettrés sont très largement majoritaires. Les récits bibliques forment par ailleurs un langage dont tout le monde ou presque connaît les codes et qui, par conséquent, est intelligible par le plus grand nombre. Dans un premier temps, le Jugement dernier, la Crucifixion, l'histoire de Suzanne ou le jugement de Salomon tiennent donc le haut du pavé dans les prétoires. Un glissement s'opère ensuite progressivement vers un registre spécifiquement profane qui offre une large place à des légendes antiques mettant en scène des jeux de pouvoir entre seigneurs, princes et citoyens. Cette évolution, capitale dans la mesure où elle concrétise une première «décléricalisation» de l'art, s'accompagne d'un certain nombre d'innovations techniques, telles que le développement de la perspective, la place accrue faite aux paysages ou l'incorporation de personnages politiques de l'époque.

Ce qui n'enlève rien à la brutalité des scènes offertes au spectateur: cruci-

Pépites à Payerne

La quête de représentations picturales de la justice menée par Christian-Nils Robert a connu un moment fort: la découverte, dans les murs de l'Hôtel de ville de Payerne, d'un ensemble de panneaux peints encore totalement inédits. Dans une petite salle du tribunal vaudois, le peintre Humbert Mareschet (1520-1593) a réalisé deux toiles se faisant face pour l'inauguration du bâtiment en 1576. La première évoque l'histoire de Suzanne et des vieillards, la seconde le jugement de Salomon.

Parfaitement maîtrisé sur le plan technique, tout comme son vis-à-vis, le récit des mésaventures de Suzanne est découpé en cinq parties: Suzanne au bain sollicitée par les vieillards; Suzanne comparissant devant les deux vieillards; l'apparition de Daniel; Daniel interrogeant l'un des vieillards; la lapidation des vieillards. Évoquant un épisode très populaire durant tout le Moyen Âge, la seconde toile se présente sous la forme d'un large panneau de 7 mètres situé au-dessus des sièges dévolus à la cour. Elle montre le roi d'Israël appelé à trancher entre deux prostituées qui revendiquent le même enfant. Pour les départager, Salomon propose de couper le nourrisson en deux et d'en offrir une moitié à chacune des

deux mères qui le revendiquent. Finalement, le roi reconnaît comme mère celle qui propose de l'épargner, quitte à le perdre. Réunies par une «très subtile maieutique de la vérité», les deux œuvres donnent à voir au spectateur une explicite leçon de morale: Daniel qui utilise habilement l'interrogatoire pour confondre deux faux témoins, Salomon qui prend une décision dont il devine qu'elle fera surgir la vérité. «L'ensemble du programme iconographique que j'ai défini se trouve concentré sur ces quelques mètres carrés, commente Christian-Nils Robert. Tout y est: c'est absolument merveilleux.» **VM**

Le bilinguisme à des neurosciences

Une collaboration interdisciplinaire entre une professeure de l'ETI et un chercheur de la Faculté de médecine vise à comprendre le cerveau des personnes maîtrisant deux langues. Présentation

Plus de la moitié des habitants de la planète parle au moins deux langues, selon des estimations de l'Unesco. Le phénomène du bilinguisme a pris ces dernières décennies une ampleur sans précédent en raison du développement des moyens de communication et aux échanges interculturels. Une collaboration entre les docteurs Jean-Marie Annoni et Asaïd Khateb, de l'Unité de neuropsychologie aux Hôpitaux universitaires de Genève, et Hannelore Lee-Jahnke, professeure à l'Unité d'allemand de l'Ecole de traduction et d'interprétation (ETI), a ouvert la voie à des recherches dans ce domaine interdisciplinaire. Recherches dont les résultats ont fait l'objet d'une présentation, le 13 septembre dernier, à l'occasion de la 18^e Conférence annuelle de l'EAIE (*European Association for International Education*).

Toutes sortes de débats de société tournent actuellement autour du bilinguisme (ou du plurilinguisme). Il y va de la défense du pluralisme et de l'adaptation à la société globale du XXI^e siècle. Selon certains, les personnes bilingues feraient preuve de capacités mentales supérieures à la moyenne. Pour d'autres, l'apprentissage de plusieurs langues aux enfants leur serait préjudiciable. Aujourd'hui, les scientifiques sont en mesure d'apporter des éléments de réponse à ces questions. Grâce aux progrès de l'imagerie fonctionnelle, qui permet d'établir des corrélations entre l'activité cérébrale et les états mentaux, la recherche en neurosciences a pu ces

dernières années établir que les langues sont représentées de manière superposée dans le cerveau, et non à des endroits différents.

Implications thérapeutiques

C'est en partant de ce constat que Jean-Marie Annoni, également chargé de cours à la Faculté de médecine, et Asaïd Khateb ont cherché à comprendre les mécanismes qui permettent au cerveau de faire la distinction entre une langue et l'autre et, plus particulièrement, de déterminer si ce système de contrôle linguistique est lui-même de nature langagière ou purement cognitif. Cette question n'a pas que des implications pour la connaissance fondamentale. Elle intéresse aussi les thérapeutes. «*S'il s'avère que le système de contrôle linguistique n'est pas lui-même uniquement de nature langagière, ce que tendent à montrer nos recherches,* explique Jean-Marie Annoni, *cela ouvre de*

nouvelles perspectives pour le traitement des troubles de l'élocution comme l'aphasie.» Pour mener à bien ces travaux, les neurologues ont fait appel à l'expertise de l'ETI en matière de méthodes d'analyse de compétences linguistiques et de techniques de traduction. De son côté, l'Ecole de traduction et d'interprétation tire profit des travaux en neurologie

pour des recherches interdisciplinaires. Caroline Lehr, de l'Unité d'allemand, a ainsi pu collaborer avec les neurologues pour son mémoire de licence sur un sujet de nature psycholinguistique. Son travail, mené sous la direction scientifique du Dr Asaïd Khateb, a porté sur les «effets d'amorçage» sémantique interlangue dans une population de traducteurs et sur leurs implications didactiques.

Solidarité entre les langues

Par «effets d'amorçage», il faut comprendre des phénomènes liés à l'identification du contenu des mots, lors-

Un individu bilingue identifie plus rapidement le contenu d'un mot lorsqu'il vient d'être utilisé dans une autre langue

qu'une personne passe d'une langue à une autre: dans le cas d'un individu bilingue, le contenu du mot d'une langue sera identifié plus rapidement lorsqu'il vient d'être utilisé dans une autre langue. Ce phénomène suggère notamment que la représentation des contenus dans le cerveau n'est pas dupliquée pour chaque langue, mais

l'épreuve



ANTON VOS

Grâce aux progrès de l'imagerie fonctionnelle, on sait désormais que les langues sont représentées de manière superposée dans le cerveau, et non à des endroits différents.

qu'il s'agit d'un système unique, quelle que soit la langue employée.

«Notre intérêt dans ces travaux est également d'améliorer la méthode didactique en traduction pour nos étudiants, précise Hannelore Lee-Jahnke. Le but étant qu'ils augmentent leurs performances, notamment en termes de vitesse et qualité. Les résultats intermédiaires que nous avons obtenus il y a deux ans, ainsi que ceux du travail de Caroline Lehr nous fournissent déjà quelques indices. Ils montrent notamment que les traducteurs débutants travaillent plus vite, mais moins bien, car inconscients des failles du texte de départ, tandis que les traducteurs expérimentés prennent davantage de temps, mais effectuent un meilleur travail parce qu'ils arrivent mieux à faire l'exégèse du "vouloir dire" du texte de départ et ont développé des automatismes. Il s'avère également que les

pauses jouent un rôle capital pour la qualité de la traduction. Durant ces moments, le cerveau est très actif et a recours à des connaissances antérieures qui aident à inférer et de ce fait à produire une meilleure traduction.»

La 18^e Conférence de l'EAIE, qui a eu lieu à Bâle du 13 au 16 septembre 2006, et qui vise à encourager les collaborations internationales entre établissements d'éducation supérieure, a donné l'occasion à ses membres de découvrir les recherches que Jean-Marie Annoni et Asaïd Khateb ont menées avec Hannelore Lee-Jahnke. ■

Jacques Erard

www.eaie.org/basel/
www.medecine.unige.ch/
www.unige.ch/eti/
www.cepes.ro/hed/policy/bilingual_universities/Sadlak.htm

Etude de cas dans le Jura bernois

Le bilinguisme n'intéresse pas que les neurologues et les psycholinguistes. Il fait également l'objet d'études d'orientation plus sociologique. Nadja Meister s'est intéressée à un cas atypique pour son mémoire de licence au sein de l'Unité d'allemand de l'ETI: celui d'une commune du Jura bernois où réside une importante minorité alémanique, soit les aléas d'une majorité linguistique au niveau national faisant l'expérience du statut minoritaire... Prêles est située dans le district de La Neuveville. Sur ses 830 habitants, 127, soit 15%, parlent schwizerdütsch. Une immigration relativement récente, liée pour beaucoup à la présence sur la commune d'un foyer d'éducation tenu par le canton de Berne.

Le travail de Nadja Meister a consisté à dresser le tableau de la situation des germanophones et la perception qu'ils ont de leur position minoritaire. Pour cela, elle a envoyé un questionnaire aux habitants de langue allemande. Avec un taux de retour de près de 50%, ce questionnaire a montré l'intérêt des habitants pour les questions liées au bilinguisme. Dans son mémoire, Nadja Meister s'est également penchée sur les aspects juridiques du bilinguisme en Suisse. Prêles se trouvant dans un district monolingue (contrairement à Bienne, seul district bilingue du canton), l'usage exclusif du français prévaut dans l'administration communale. Les germanophones reçoivent toutefois leur matériel de vote en allemand, et, au gré de la bonne volonté des employés communaux, ceux-ci répondent parfois en allemand aux lettres officielles qui leur sont adressées dans la langue de Goethe. Enfin, cette étude fait ressortir des éléments plus subjectifs. Une majorité des germanophones estiment ainsi que c'est à eux de faire l'effort de communiquer en français. Par ailleurs, la langue n'est pas perçue comme un facteur décisif dans les relations humaines. Ce sont les affinités personnelles qui priment. Ces résultats ont suscité l'intérêt de la commune de Prêles qui pourrait les utiliser pour améliorer sa politique d'intégration. Une jolie récompense pour le travail de cette étudiante qui pourrait ainsi avoir valeur d'utilité publique. **J.Ed**

<http://www.preles.ch/>

Repenser la frontière

Les lignes de démarcation qui partagent le Moyen-Orient n'apparaissent pas toutes sur les cartes de géographie. Explications dans le dernier numéro de la revue «a contrario»

Les atlas ne disent pas tout. Nombre de frontières, qu'elles soient symboliques, psychologiques, identitaires ou culturelles, ne figurent en effet sur aucune carte. Et c'est particulièrement vrai au Moyen-Orient, région qui a vu se superposer au découpage politique mis en place sur les décombres de l'Empire Ottoman des clivages d'un genre nouveau durant les dernières décennies. Mettre en évidence ces lignes de fractures souvent souterraines, questionner la façon courante de concevoir la frontière, confronter réalité du terrain et approche théorique, tel est le programme de la dernière livraison de la revue «a contrario».

Un numéro réalisé sous la direction de Riccardo Bocco et de Daniel Meier – respectivement professeur et assistant de sociologie politique à l'Institut universitaire d'études du développement – avec le concours d'une dizaine de chercheurs venus d'horizons scientifiques très divers, mais possédant tous une excellente connaissance du terrain moyen-oriental.

Un puissant révélateur

«Depuis sa création en 2003, la vocation de «a contrario» a toujours été de donner la parole à des acteurs scientifiques capables de sortir de leur questionnement disciplinaire au profit d'approches conceptuelles plus ouvertes», explique Daniel Meier. Dans le cas présent, il s'agissait plus précisément de «faire de la frontière le point de départ de notre réflexion sur la région du Moyen-Orient, une frontière débarrassée des limites que la géographie ou la science politique lui imposait», complète Riccardo Bocco. Les auteurs ont ainsi pu soulever le problème frontalier sous des aspects symboliques ou sociaux qui révèlent à leur façon les enjeux et changements que connaît la région.

Irène Maffi montre ainsi comment la manipulation des manuels scolaires par le pouvoir jordanien a permis d'entretenir l'illusion que les frontières politiques du pays recouvraient une histoire et une identité communes. Ce, alors que dans les faits, l'Etat hachémite a été établi par les puissances coloniales sur un territoire sans unité politique et habité par une population hétérogène.



Découpé par de multiples fractures souterraines, le Moyen-Orient est un territoire bien plus complexe que ne le laisse croire ses frontières politiques.

Chez le voisin israélien, en revanche, c'est la démographie qui dicte désormais le tracé des frontières. Comme le montre Pascal de Crousaz, les dirigeants de l'Etat juif semblent aujourd'hui convaincus que l'avenir passe par une limitation de la taille de leur Etat, afin de préserver la majorité juive au sein de sa population, thèse qui a pourtant été combattue durant des décennies au nom de l'idéologie du «Grand Israël». La géographie politique a connu un autre bouleversement de taille avec l'émergence d'Al-Qaïda, changements

qui ont été analysés par Mohammed-Mahmoud Mohamedou. Formant une communauté qui transcende les identités nationales ou régionales, l'organisation chapeauté par Ben Laden échappe à toute définition d'ordre juridique, si bien qu'il est difficile d'en définir les contours. Refusant d'opérer une distinction entre civils et militaires, Al-Qaïda réduit à néant l'écart entre ce qui se fait et ce qui ne se fait pas en temps de guerre, créant ce que l'auteur appelle «une guerre non linéaire». Enfin, si l'organisation nie la légitimité des frontières traditionnelles, elle a donné une force nouvelle aux clivages symboliques que sont la religion, la culture ou le degré de prospérité.

La nouvelle donne américaine

Dans le camp opposé, la politique menée par George W. Bush et ses conseillers depuis le 11 septembre 2001 a, elle aussi, contribué à chambouler le profil de la région. N'hésitant plus à faire l'amalgame entre la nature autocratique d'un régime, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, l'administration américaine est parvenue à imposer au Moyen-Orient un modèle proche de celui que connaît l'Amérique latine depuis des décennies. Système qui se caractérise par l'omniprésence d'une grande puissance tutélaire (Etats-Unis) définissant selon ses propres critères ses partenaires privilégiés (Israël, Jordanie, Emirats du Golfe/Mexique) les Etats parias (Syrie, Iran/Cuba) et les Etats «préoccupants» (Arabie saoudite/Colombie, Venezuela), tout en s'efforçant de composer avec les poids lourds régionaux (Egypte/Brésil). ■

Vincent Monnet

«a contrario», revue interdisciplinaire de sciences sociales, vol.3-n°2», numéro spécial: Frontières au Moyen-Orient, sous la dir. de Riccardo Bocco et Daniel Meier, Ed. Antipodes, 184 p. www.unil.ch/acontrario.

Les indicateurs socio-structurels traditionnels servant à décrypter les comportements politiques ne sont plus adaptés à la réalité du marché du travail. Daniel Oesch, maître assistant au Laboratoire de recherches sociales et politiques appliquées, a développé une nouvelle grille d'analyse

Pour les spécialistes de la publicité, la ménagère de moins de 50 ans est l'incarnation du consommateur lambda. La réalité est hélas plus complexe que ne le voudraient les marchands de poudre à lessive. Comme le démontre Daniel Oesch, maître assistant au Laboratoire de recherches sociales et politiques appliquées dans un récent ouvrage*, il est de plus en plus difficile de se faire

le prolétariat industriel – essentiellement composé de travailleurs manuels – forme le bas de l'échelle et vote à gauche, tandis que les employés des services sont rangés en bloc parmi les classes moyennes et penchent plutôt à droite, explique le politologue. C'était peut-être vrai il y a trente ans, mais aujourd'hui, à la suite de l'effondrement du monde ouvrier, de l'explosion des services, de la féminisation de l'emploi et de l'allongement de la

côté, les organisations syndicales n'ont que peu d'emprise sur les travailleurs peu qualifiés du tertiaire. Quant à l'influence politique, les classes situées au bas de l'échelle sociale sont fortement sous-représentées dans l'électorat. Parce que composées soit de citoyens étrangers qui ne peuvent voter, soit de citoyens indigènes peu formés qui sont plus enclins à rester loin des urnes.

Travailleur, qui es-tu?

une image claire de la façon dont nos sociétés sont stratifiées. Suite aux profondes mutations qu'a connues le marché du travail durant ces dernières décennies, le traditionnel clivage de classe entre travailleurs manuels et non manuels ne fait plus sens. Conséquence: il est devenu tout aussi ardu de prévoir qui va acheter quel type de voiture que de déterminer pourquoi telle frange de la population adopte telle préférence politique. Afin d'y voir plus clair, Daniel

formation, la population active présente un tout autre visage.»

Dans les quatre pays considérés, les travaux de Daniel Oesch montrent qu'un des clivages dominants est lié au genre: aux hommes les postes fixes à durée indéterminée, aux femmes les emplois intermittents et exigeant peu de qualifications. Des mandats localisés majoritairement dans le secteur de la vente ou des services personnels, qui sont aussi les moins avantageux en termes de revenus, de promotion et de couverture sociale. «Dans une démocratie, l'Etat, les syndicats et les droits politiques sont censés limiter les inégalités générées par le système économique, explique Daniel

La grille d'analyse développée par Daniel Oesch met également en évidence la grande hétérogénéité des classes moyennes, qui apparaissent comme un conglomérat réunissant des groupes sociaux occupant des positions très diverses sur le marché du travail. «L'activité d'une enseignante, d'un travailleur social ou d'une infirmière repose essentiellement sur des relations interpersonnelles, explique le chercheur. En contraste, un manager ou un cadre privilégiera l'aspect organisationnel: budget équilibré et hiérarchie respectée. Ces différentes logiques de travail recoupent des préférences politiques marquées.» Les professions sociales et culturelles soutiennent ainsi fortement la gauche, tandis que les gestionnaires votent pour la droite. A un niveau hiérarchique plus bas, les petits indépendants préfèrent les partis conservateurs, tandis que les ouvriers de la production sont partagés entre les socialistes, la droite populiste et l'absentéisme. ■

«Les mécanismes institutionnels ne sont pas adaptés à la protection des individus les plus vulnérables»

Oesch a développé une grille d'analyse reposant sur un critère vertical – le degré d'avantage dans la relation du travail – et un critère horizontal –, la logique du travail. Un outil conceptuel dont il a examiné la pertinence empirique pour l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suède et la Suisse.

«La plupart des analyses portant sur la stratification des salariés reposent sur l'idée que

Oesch. Or, dans des pays tels que l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou la Suisse, ces mécanismes institutionnels ne sont pas adaptés à la protection des individus qui sont aujourd'hui les plus vulnérables.» L'Etat social, pensé sur le modèle de l'emploi masculin à plein temps, peine à répondre aux défis posés par la féminisation du travail, le développement du temps partiel, les carrières interrompues ou les bas salaires. De leur

Vincent Monnet

* «Redrawing the Class Map. Stratification and Institutions in Britain, Germany, Sweden and Switzerland», par Daniel Oesch, Ed. Palgrave MacMillan, 257 p.

Des physiciens et des linguistes font appel à l'algèbre linéaire pour analyser la structure d'œuvres littéraires comme «Moby Dick» ou «Hamlet». Petit voyage lettré dans les espaces vectoriels en compagnie du professeur Jean-Pierre Eckmann

Des Chif

Comment un texte peut-il traduire une pensée? Autrement dit, n'est-il pas curieux que l'on puisse réduire à une séquence de mots unidimensionnelle les idées complexes, profondes et intriquées que peut générer le cerveau humain? La difficulté de cet exercice se reconnaît par le fait que celui qui lit un texte ne comprend pas toujours correctement ce que l'auteur a voulu dire. Il est même considéré comme un art majeur que de savoir coucher par écrit ses idées de manière intelligible par tout le monde.

Mémorisation facilitée

Dans un article paru dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* du 23 mai, une brochette de physiciens et de linguistes a fait appel aux mathématiques pour tenter d'y voir plus clair dans cette faculté mystérieuse du langage. Jean-Pierre Eckmann, professeur au Département de physique théorique et à la Section de mathématiques, et ses collègues israéliens, espagnols et allemands ont développé un algorithme capable d'analyser objectivement la composition d'un texte afin d'en discerner les ficelles sous-jacentes. Il en ressort que le découpage d'un ouvrage en sections, chapitres et paragraphes distincts favorise des corrélations de longue durée entre des ensembles de mots, eux-mêmes définissant une idée ou un concept précis. Une telle disposition faciliterait la mémorisation de certains passages et leur rappel plus loin dans la lecture lorsque c'est nécessaire. Ce résultat confirme les hypothèses posées bien avant eux par les linguistes et les philosophes. Ils leur offrent du même coup une base formelle et quantitative qui leur manquait jusque-là. «Des penseurs comme le Polonais Roman Ingarden et le Tchèque Bernard Bolzano

ont réfléchi à ces problèmes il y a longtemps déjà», explique Jean-Pierre Eckmann. *Bolzano a écrit en 1837 qu'un texte scientifique, pour être intelligible, doit avoir une structure hiérarchique en paragraphes, sections, chapitres, etc. Ingarden évoque lui aussi des "unités structurelles" et des "couches de compréhension". Selon le point de vue du philosophe, le cerveau parviendrait ainsi à comprimer des parties du texte pour en faciliter la mémorisation et les restituer plus loin dans la lecture. Une manière de rendre un professeur à un discours forcément rectiligne.*

Jean-Pierre Eckmann et ses collègues ont approché le problème de manière moins empirique, comme le feraient des physiciens devant un phénomène naturel. Pour eux, un texte représente un ensemble de mots, extraits de la totalité des mots existants dans une langue donnée (anglaise en l'occurrence), agencés selon une logique qu'il convient de découvrir. La méthode d'investigation qu'ils ont développée fait appel aux notions de l'algèbre linéaire (espace à plusieurs dimensions, vecteurs, matrices, valeurs propres, etc.). Les œuvres étudiées, elles, ont été choisies pour leur capacité reconnue à transmettre des idées de manière claire. Il y en a douze, dont *Moby Dick* de Herman Melville, *Les Aventures de Tom Sawyer* de Mark Twain, *Hamlet* de William Shakespeare ou encore *La Théorie de la relativité restreinte et générale* d'Albert Einstein. Les chercheurs ont travaillé à l'intérieur d'un espace mathématique dans lequel chaque mot utilisé représente

une coordonnée. Cet espace a donc autant de dimensions qu'il y a de termes différents dans un livre (sont exclus les conjonctions, prépositions et autres petits mots sans signification intrinsèque), c'est-à-dire plusieurs centaines de milliers parfois. Pour simplifier un peu, seuls les mots apparaissant à une fréquence considérée comme minimale ont été conservés, réduisant ainsi drastiquement le nombre de dimensions.

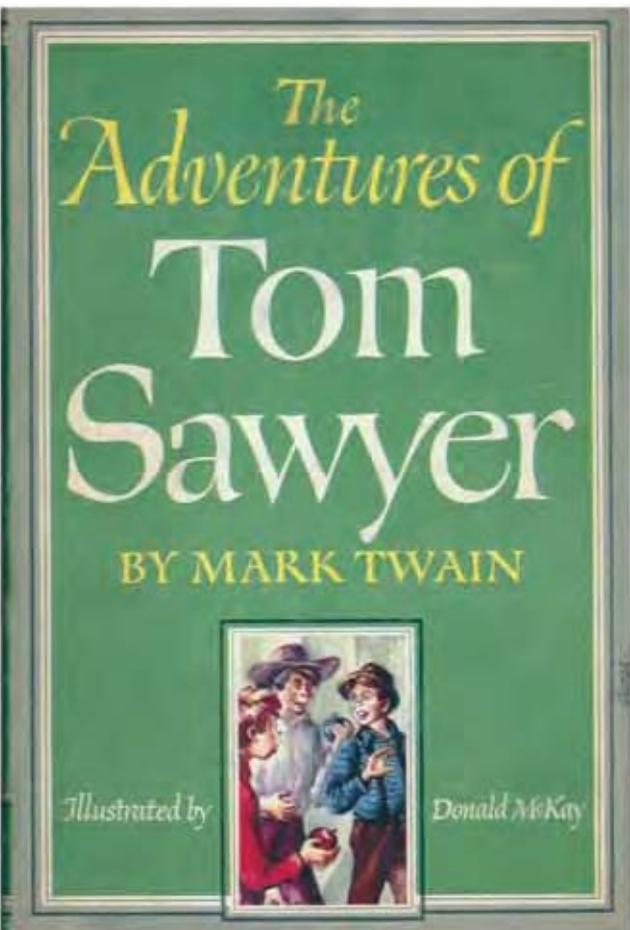
«Fenêtre d'attention»

L'étape suivante a consisté à définir une «fenêtre d'attention» longue de 200 mots qui correspond à la longueur de texte que le cerveau garde en «mémoire vive» au cours de la lecture. Avec les termes contenus dans cet intervalle, les chercheurs ont défini un vecteur désignant un point dans l'es-

Il est désormais possible de manipuler les textes comme des objets géométriques

pace décrit plus haut. Au cours de la lecture, les composants de la «fenêtre d'attention» se modifient au fur et à mesure qu'elle glisse le long du texte. Du coup, le vecteur correspondant entame une promenade dans l'espace des mots pour décrire une trajectoire propre à l'œuvre étudiée. Possédant un espace bien défini et un vecteur évoluant au cours du temps en fonction de la progression du texte, les chercheurs ont dès lors tout loisir d'appliquer la panoplie des opérations four-

sciences et des lettres



«Les Aventures de Tom Sawyer» figurent parmi les douze œuvres décortiquées par les physiciens, tout comme «Moby Dick» ou «Hamlet».



nie par l'algèbre linéaire. En d'autres termes, il est désormais possible de manipuler les textes comme des objets géométriques. Pour les auteurs, le vecteur représente à chaque moment un concept, une idée contenue dans le texte. Ils ont donc analysé les directions principales que ce vecteur visite lors de sa promenade à travers le texte – certaines orientations s'avèrent en effet plus importantes que d'autres – et en ont déterminé les «valeurs propres». Pour le roman *Moby Dick*, par exemple, les principales composantes du vecteur le «plus important» fournissent immédiatement la trame de l'histoire: baleine, Achab, Starbuck (premier compagnon d'Achab), sperm (nom anglais

populaire pour that), aye, porte, Moby Dick, propriétaire, Achab.

«Quantifier des intuitions philosophiques»

L'étape suivante a consisté en une analyse dynamique du vecteur. Lorsque ce dernier pointe dans une région de l'espace des mots, par exemple, combien de temps lui faut-il pour la quitter? Autrement dit, il s'agit de mesurer la corrélation entre les mots, une grandeur essentielle dans la compréhension du fonctionnement du langage. Dans les ouvrages étudiés, les chercheurs ont remarqué que cette corrélation diminue très lentement. Ils ont également observé que les résultats res-

taient identiques même en changeant de manière aléatoire la place des mots à l'intérieur des paragraphes, tout en laissant ces derniers dans le même ordre. D'où la conclusion de l'importance du découpage d'un texte pour améliorer sa compréhension.

«Nous commençons à comprendre de manière quantitative à quel point la structure d'un texte est utile pour le rendre intelligible, estime Jean-Pierre Eckmann. Et il nous semble qu'un bon texte fait justement un usage efficient des techniques permettant de mémoriser ses différentes parties. Certes, ces découvertes ont été réalisées avant nous par les linguistes, mais nous avons trouvé une méthode pour quantifier leurs intuitions philosophiques et pour les connecter avec le peu que nous savons sur le fonctionnement du cerveau. C'est cette tension entre les mathématiques et des disciplines qui n'ont à première vue aucun lien avec elles qui me passionne. J'espère que d'autres recherches comme la nôtre aideront à clarifier la nature intrigante du cerveau et de la communication humaine.» ■

Anton Vos

Le français tire la

Le moins que l'on puisse attendre d'une personne diplômée de l'Université est qu'elle s'exprime dans un français correct, oralement comme par écrit. Depuis quelques années pourtant, cette condition ne semble plus être pleinement remplie par un nombre croissant d'étudiants, y compris en Faculté des lettres. Les résultats de l'étude PISA montrent qu'il en va de même au niveau secondaire puisqu'à Genève, 20% des élèves de 9^e année connaissent de grandes difficultés lorsqu'ils sont confrontés à l'écrit. La tendance se confirme également au niveau national pour ce qui est des adultes, les derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique faisant état de 800 000 personnes (soit 16% de la population) éprouvant d'importants problèmes de compréhension lorsqu'ils sont confrontés à un texte de niveau rudimentaire.

Inquiétant pour l'institution académique qui forme en partie le corps enseignant, ce constat est également préoccupant pour l'ensemble de la société. S'exprimer avec moins d'aisance, c'est en effet prendre le risque de ne plus être compris et par conséquent de ne plus être à même de communiquer convenablement avec ses concitoyens. Sans compter qu'un mauvais apprentissage (ou enseignement) du français diminue les chances des plus défavorisés d'emprunter l'ascenseur social. D'un point de vue économique, la situation n'est pas plus rassurante, puisqu'on risque à terme de voir se développer des filières privées capables de répondre aux attentes des entreprises, mais qui seront très certainement moins démocratiques. Enquête au sein du Département de français, à l'heure où une réforme de la formation des enseignants du secondaire, qui entrera en vigueur à la rentrée 2007 ou 2008, se profile à l'horizon.

Dossier réalisé par Vincent Monnet, Anton Vos et Sandrine Lamielle
Dessins: Isabelle Pralong



langue

> Difficultés grammaticales, lexique restreint, mauvaise maîtrise de la conjugaison sont les symptômes d'un mal qui met en danger la capacité de chacun à communiquer, mais aussi à conceptualiser le monde

> L'apprentissage du français à l'école primaire est-il satisfaisant? Les points de vue des différents acteurs impliqués dans l'instruction des enfants

> Le français vient du latin et les grammairiens du passé ont inscrit cette filiation dans la graphie. Il en résulte l'orthographe relativement complexe que l'on connaît aujourd'hui

ET R'GARDE-R'GARDE C'EST LA FILLE QUE
JE TE PARLAIS L'AUTRE JOUR!

DONT JE TE PARLAIS L'AUTRE JOUR.

WÔÔ-LA-LA COMME TU TE PÈTES TOI ALORS!

COMME TU TE LA PÈTES.

C'est grave doct

Difficultés grammaticales, lexique restreint, mauvaise maîtrise de la conjugaison sont les symptômes d'un mal qui met en danger la capacité de chacun à communiquer, mais aussi à conceptualiser le monde

Un jeune enseignant de français contraint à prendre des cours de rattrapage à la Migros par le directeur de son établissement; des banquiers qui se plaignent du niveau d'expression déficient de leurs nouvelles recrues (par ailleurs très compétentes sur le plan technique); une difficulté croissante de la part des étudiants non seulement à rédiger correctement, mais aussi à repérer leurs erreurs: nombreux sont les indices laissant à penser que la langue de Molière est une richesse de moins en moins bien partagée.

En ce qui concerne Genève, cette hypothèse a été confirmée par le premier volet de l'étude PISA. Selon ses résultats, le canton se caractérise par des élèves ayant en moyenne des compétences plus faibles, mais aussi des résultats plus dispersés que ceux des autres can-

tons romands en matière de lecture et de compréhension de texte.

«Il faut se garder de trop généraliser, prévient Laurent Jenny, directeur du Département de français moderne. Il existe une très grande inégalité de condition parmi les étudiants de la Faculté des lettres. Des mordus de littérature, il y en a encore chaque année. Et certains étudiants, arrivant avec un très petit bagage, parviennent à le développer au fil de leurs études. Il y a donc toujours de très bons étudiants qui sortent de la Faculté. Cependant, d'un point de vue plus global, la baisse de niveau me paraît difficilement contestable. Dans leur grande majorité, les étudiants que nous accueillons aujourd'hui ont un rapport très scolaire au texte, ils éprouvent peu de curiosité envers ce qu'ils lisent et leur culture littéraire est souvent très mince.» Même son de cloche du côté de Jacques Moeschler,

directeur du Département de linguistique: «En termes de production, on ne voit pas de choses épouvantables. Lorsqu'on demande aux étudiants de rédiger un travail écrit à la maison, le résultat est articulé, argumenté et relativement bien présenté. Ce n'est pas n'importe quoi. En termes de compréhension, par contre, les résultats sont plutôt à la baisse. Les élèves du secondaire ont en effet de plus en plus de peine à comprendre et à lire des textes que les générations précédentes lisaient à l'âge de 12 ans. La langue française, qui n'est pourtant pas si inaccessible, est devenue étrangère à beaucoup d'entre eux.»

Une mécanique délicate

Plus concrètement, dans les copies corrigées par les enseignants du Département il est relativement fréquent de croiser des pronoms ou des propositions utilisés au petit bonheur, des choix lexicaux aléatoires, une syntaxe très pauvre ou des constructions syntaxiques erronées. «Je commence toujours l'année par demander à mes étudiants de résumer un texte argumentatif, explique Guy Poitry, chargé d'enseignement, animateur de l'atelier d'écriture du Département de français, et responsable des séminaires de dissertation littéraire. L'exercice est souvent très révélateur. C'est là qu'apparaissent les problèmes non seulement de langue, mais aussi de compréhension. Un certain nombre d'élèves ont de la peine à repérer les articulations logiques (mais, donc...) et par conséquent à suivre le raisonnement qui leur est proposé.»

Le recul constant du latin dans l'enseignement secondaire et le recours aux «méthodes directes» dans l'enseignement des langues vivantes n'ont rien arrangé selon le professeur Michel Jeanneret, ancien directeur du

La formation se réforme

14

La formation des professeurs de l'école primaire est actuellement assurée par la Section des sciences de l'éducation. La licence «mention enseignement» a d'ailleurs été prolongée pour une année (jusqu'à la rentrée 2008 au moins), en attendant de trouver une solution politique à la question de savoir quel type de filière compatible avec les accords de Bologne il faudra concevoir: baccalauréat ou maîtrise universitaire? Pour les enseignants du secondaire, en revanche, les choses sont un peu plus claires. Dans le sillage de la réforme de Bologne se profile en effet un projet de maîtrise d'études spécialisées (MAS). Cette filière strictement pédagogique, qui devrait s'ouvrir à la rentrée 2007 ou 2008, sera probablement placée sous l'égide d'un centre interfacultaire regroupant les lettres, la FPSE, les SES et les sciences.

Dans l'intervalle, Antoine Auchlin, maître d'enseignement et de recherche en linguistique française, assurera dès le mois d'octobre 2006 un enseignement de grammaire des fautes (1 heure de cours durant le semestre d'hiver), qui devrait déjà permettre certains progrès.

leur?

Département de littérature française moderne: «Les élèves sont de moins en moins souvent amenés à réfléchir à ce qu'est la structure élémentaire d'une phrase. Faute de cette compréhension, ils éprouvent des difficultés croissantes à manier cette délicate mécanique qu'est la langue française et à en imbriquer les différents éléments de façon intelligible.»

L'ordinateur: un faux ami

Autre fait aggravant: l'usage de l'ordinateur, qui permet, au travers des correcteurs orthographiques et grammaticaux intégrés aux programmes de traitement de texte, de masquer certaines défaillances durant la première année d'études universitaires (la plupart des facultés n'exigent pas d'examen manuscrit avant la deuxième année). La qualité de la relecture a également pâti de cette évolution puisque le tra-

vail est laissé à la machine. «Cette désinvolture est assez récente, commente Guy Poitry. Elle est gênante dans la mesure où un futur professeur de français devrait être capable de se passer de ce genre d'outils, ou, dans le doute, de se référer à un bon dictionnaire.»

En amont, le fait que la population genevoise soit de plus en plus multiculturelle pose également un certain nombre de nouvelles difficultés au niveau de l'enseignement obligatoire. Si les populations italiennes, hispaniques ou lusophones arrivées à partir des années 50 se sont très bien intégrées du point de vue de la langue, cela tient en partie au fait que les enseignants pou-

La qualité de la relecture a également baissé puisque le travail est laissé aux logiciels informatiques

vaient facilement trouver des «ponts» pour communiquer avec ces élèves. Aujourd'hui, la multiplication de cultures extrêmement différentes au sein d'une même classe rend l'exercice plus ardu. «Ce type de situation pose des problèmes nouveaux à l'Instruction publique, explique Jacques Moeschler. Pourtant les concepts et les modèles généraux qui permettraient d'obtenir des résultats plus probants existent. Et c'est à →





nous, spécialistes de la langue, qu'il revient de développer des outils ayant une validité scientifique incontestable et pouvant être transmis de manière relativement simple aux enseignants. Tout bon physicien peut aujourd'hui expliquer en une demi-heure la théorie de la relativité d'Einstein à un enfant. De la même façon, au sein de notre Département, il y a une dizaine de personnes qui sont capables de faire comprendre à n'importe qui pourquoi le français est tel qu'il est et pas autrement.»

Globalement, le constat est donc plutôt sévère. Mais, sachant qu'un étudiant qui n'est pas bon en langue n'est pas automatiquement mauvais sur le plan de la réflexion, faut-il réellement s'en inquiéter? La réponse ne fait guère de doute aux yeux des personnes interrogées. «Le rapport à la langue est un rapport complexe, explique Laurent Jenny. Une langue, c'est en effet une loi, ce qui lui vaut

d'être fréquemment subvertie et détournée. Mais c'est aussi la façon la plus immédiate de conceptualiser notre environnement. Personnellement, je ne suis pas un puriste. Les langues bougent que l'on en soit d'accord ou pas. Je ne suis donc pas choqué par l'idée qu'on puisse réformer quelques règles byzantines ou trop complexes. Mais il ne faut pas faire abstraction de ce qui fait la richesse expressive d'une langue. Abdiquer trop facilement devant certaines difficultés, c'est accepter un appauvrissement de notre univers mental. Personne ne souffrira si l'on parvient à simplifier l'accord des participes. En revanche, la confusion du futur et du conditionnel est le symptôme d'une déficience grave dans nos capacités de conceptualisation.»

Face à un danger qui semble de plus en plus réel, l'Université ne reste pas les bras ballants. En attendant l'entrée en vigueur d'une nouvelle formation destinée aux enseignants prévue pour 2007 (lire en page 14), un certain nombre de progrès ont déjà été réalisés. «Pour ma part, explique Jacques Moeschler, j'ai insisté auprès de mes assistantes pour que leurs corrections ne négligent pas la forme et qu'elles spécifient les fautes d'accord et

les erreurs de syntaxe afin que l'élève puisse prendre la mesure de ses lacunes. C'est quelque chose qui ne va pas forcément de soi pour les nouveaux enseignants.»

Prise de conscience

Autre exemple: jusqu'à une période très récente, le seul examen durant lequel on évaluait le français était la dissertation, les autres épreuves étant davantage destinées à évaluer le fond que la forme. Par le jeu des moyennes, il était par ailleurs possible d'obtenir une demi-licence avec des notes de 1,5 ou 2 en dissertation, soit un niveau très nettement insuffisant pour de futurs enseignants de français. Pour couronner le tout, il était impossible, même à un étudiant qui le souhaitait, de repasser ces examens pour corriger son niveau une fois la demi-licence obtenue. «Certains étudiants parvenaient à traverser toute leur scolarité en dissimulant leur handicap, explique Guy Poitry. Mais nous avons progressivement pris conscience du problème et, dans le système de Bologne, on peut plus facilement faire barrage. On pourrait aller plus loin en organisant un enseignement propédeutique en début de cursus afin de récapituler certains points essentiels, mais nous n'en avons pas vraiment les moyens pour le moment, puisque le nombre de postes au sein du Département n'a cessé de se réduire ces dernières années.» ■

«Abdiquer trop facilement devant certaines difficultés, c'est accepter un appauvrissement de notre univers mental»

Culture de l'écrit versus société de l'image

Lire reste l'une des meilleures façons d'assimiler une langue. Depuis l'avènement des nouvelles technologies, cette activité a pourtant du plomb dans l'aile

La baisse du niveau de français est-elle liée à une désaffection du livre? Pour la plupart des observateurs, il ne fait guère de doute que l'écrit ne tient plus dans nos sociétés le rôle fondamental qu'il a pu jouer durant des siècles comme véhicule du savoir, comme patrimoine culturel et spirituel, mais aussi comme support à l'imaginaire. «La pratique de la lecture tient un rôle fondamental dans l'apprentissage d'une langue, explique Michel Jeanneret, ancien directeur du Département de littérature française moderne. La proximité avec le texte met en jeu un mécanisme qui permet d'intégrer les subtilités de la langue et de se familiariser véritablement avec elles.»

Un objet étranger

A l'évidence pourtant, les étudiants qui entrent aujourd'hui à l'université n'ont pas la même culture littéraire que leurs aînés. Ils ont peu fréquenté les classiques et ne lisent guère pour des raisons récréatives. «La plupart des enseignants continuent à considérer le livre comme allant de soi, ajoute le professeur. Mais, pour beaucoup de jeunes, c'est devenu un objet plus ou moins étranger.»

«Nous sommes sortis d'une culture du livre pour aller vers une culture de l'image, complète son collègue Laurent Jenny, directeur du Département de français moderne. A la fin du primaire, avec l'entrée au cycle d'orientation, on constate un effondrement de la lecture "spontanée".»

Assimilé à un objet purement scolaire par les élèves, le livre semble donc avoir perdu sur les bancs de l'école l'essentiel de son attractivité. Et rares sont ceux pour qui il est encore synonyme d'enrichissement, d'évasion, de compréhension de soi et de l'autre.

A contrario, l'image est un médium qui est clairement situé du côté du plaisir et de l'instantanéité. Mais la médaille a son revers. Les informations diffusées au travers de la télévision, de la presse contemporaine ou d'Internet demandent un temps d'attention de plus en plus réduit. Conséquence: lire un ouvrage de bout en bout demande pour certains individus un effort de concentration qu'ils peinent à fournir sans exercice préalable.

Le primat de la communication rapide pousse par ailleurs les enseignants comme les médias à privilégier des formulations simples, des phrases courtes et des constructions qui finissent par devenir stéréotypées, sous prétexte de ne pas rebuter l'audience. «Ce qui fait l'intérêt d'un récit, c'est précisément le fait que l'on ne comprenne pas tout instantanément et que le lecteur se trouve incité à réfléchir, explique Guy Poitry. Les romans de Jules Verne, par exemple, comportent des passages relativement complexes, ce qui n'a pas empêché des générations d'enfants de dévorer ses ouvrages.»

Un mal aux causes multiples

Le problème, on le voit, dépasse de loin la seule question de l'enseignement. C'est en effet l'évolution générale de nos sociétés qui est ici en cause: prédominance de la télé bien sûr, mais aussi éclatement des familles, précarisation des conditions de travail, manque de temps et de ressources pour l'éducation des enfants, métissage croissant des populations... Aussi sombre que soit le tableau, la par-

tie n'est pas pour autant perdue selon Michel Jeanneret: «L'image est une dimension que nous avons trop longtemps négligée, mais un gros effort d'adaptation est en cours, dans le département, notamment grâce à l'enseignement du cinéma dans ses rapports avec la littérature, assuré par Patrizia

«L'image est une dimension que nous avons trop longtemps négligée»

Lombardo et Laurent Darbellay. Après tout, l'écrit et le visuel sont deux formes de langage complémentaires.» Une assertion que confirme volontiers Laurent Jenny, après avoir consacré durant le semestre d'été 2006 un séminaire aux «mots dans l'art» pour les besoins duquel il a utilisé de nombreux supports imagés (poèmes visuels ou tableaux comprenant des mots). «J'ai constaté une désinhibition de la parole tout à fait étonnante de la part d'étudiants que je connais bien et qui, la plupart du temps, restent silencieux devant les textes, explique le professeur. Dès qu'il s'agit de commenter quelque chose qui relève de l'image, on a l'impression qu'ils sont libérés du poids dogmatique qu'ils attribuent au texte littéraire. Ce constat me laisse penser que l'on aurait tout intérêt dès l'école à développer une approche plus globale de la lecture, qui, sans rien abdiquer de la précision analytique, valorise la dimension culturelle des textes, leur rapport aux autres arts et leur signification historique.» ■

La langue, facteur de discrimination

Selon Jacques Moeschler, professeur de linguistique, il faut relever le niveau des exigences à l'école pour remettre en marche l'ascenseur social

Lorsqu'on voyage, le langage – même approximatif – est souvent le meilleur moyen d'intégration. Dans son propre pays, par contre, les lacunes expressives se paient cher. Parler de manière confuse, manquer de vocabulaire, être incapable de rédiger correctement ou de comprendre un texte simple constituent sou-

tant décrié par les pédagogues ces dernières décennies? Pour ce qui est de l'apprentissage du français, il semble difficile de passer totalement outre. Un enfant, en effet, n'apprend pas vraiment la langue qu'il parle: il l'acquiert rapidement (vers 3 ans en général), par le biais des stimuli qui proviennent de son environnement

social et grâce à ses facultés personnelles. A charge de l'école, ensuite, de lui enseigner un nouveau code: celui de l'écrit. «Pour fixer la parole dans l'écriture, on est forcé de se reposer sur une série de conventions et de règles, commente Jacques Moeschler. Celles-ci sont forcément complexes et, sous de nombreux aspects, ne correspondent pas à ce qu'un

enfant sait du langage oral: verbes irréguliers, principes d'accord...» Exemple: oralement, la langue française peut marquer le pluriel uniquement dans l'article. En revanche, lorsqu'on passe au mode écrit, le pluriel est indiqué à trois reprises: dans l'article, dans le nom et dans le verbe (le garçon chante/les garçons chantent). «Apprendre le français, comme toute autre langue naturelle, c'est ça: montrer que le système écrit peut être redondant, arbitraire et complexe», poursuit le chercheur. Face à ces contraintes, les méthodes globales ou semi-globales d'apprentissage de la lecture – qui fonctionnent par analogie – peuvent entraîner des confusions entre le mot évoqué et la chose qu'il repré-

«Pour permettre au plus grand nombre de parvenir à l'excellence, il faut relever le niveau des exigences»

vent un handicap réhibitoire lorsqu'on recherche un emploi.

Si l'école entend continuer à jouer le rôle d'ascenseur social qui est le sien depuis la révolution des systèmes pédagogiques du début du XX^e siècle, elle se doit donc de permettre aux plus défavorisés de dépasser leur condition. «Pour permettre au plus grand nombre de parvenir à l'excellence, il n'y a pas trente-six façons de procéder, explique Jacques Moeschler, directeur du Département de linguistique. Il faut relever le niveau des exigences, afin que les élèves qui sortent de l'école obligatoire ne puissent plus être discriminés à cause d'un niveau de français insuffisant.»

Renforcer la sélection permettrait par ailleurs de repérer plus tôt et plus efficacement les personnes souffrant d'un réel handicap en français. En leur offrant des appuis adaptés, on pourrait ainsi éviter bien des dégâts à long terme. Faut-il dès lors revenir à l'apprentissage par cœur

enfant sait du langage oral: verbes irréguliers, principes d'accord...» Exemple: oralement, la langue française peut marquer le pluriel uniquement dans l'article. En revanche, lorsqu'on passe au mode écrit, le pluriel est indiqué à trois reprises: dans l'article, dans le nom et dans le verbe (le garçon chante/les garçons chantent). «Apprendre le français, comme toute autre langue naturelle, c'est ça: montrer que le système écrit peut être redondant, arbitraire et complexe», poursuit le chercheur.

Face à ces contraintes, les méthodes globales ou semi-globales d'apprentissage de la lecture – qui fonctionnent par analogie – peuvent entraîner des confusions entre le mot évoqué et la chose qu'il repré-



Un cinquième des élèves du canton du bout du lac connaissent de grandes difficultés en écriture

PISA place Genève en queue de peloton

Depuis l'an 2000, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) lance tous les trois ans une vaste enquête sur les compétences scolaires sous le label PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves). Au total, entre 4500 et 10000 élèves de 31 pays ont participé à la première édition consacrée principalement à la lecture, mais qui portait également sur les mathématiques et les sciences. En 2003, ce sont 250 000 élèves issus de 42 pays qui ont répondu à des questionnaires axés sur les mathématiques, l'aptitude à résoudre des problèmes, les sciences et la lecture. Focalisé sur les sciences naturelles, le volet 2006, réalisé au printemps, a quant à lui mobilisé des écoliers issus de 57 pays dont 2300 petits Suisses. La publication des résultats est attendue pour la fin 2007.

Les deux premières études ont vu la Finlande, le Japon et la Corée du Sud se hisser en tête de classement. La Suisse figure pour sa part dans la moyenne, au même niveau que la France. Les compétences nationales sont parmi les meilleures en mathématiques et elles se situent juste en dessous de la moyenne pour les sciences. Elles sont en revanche moyennes en lecture. Dans les trois domaines testés, ce sont les élèves romands qui ont obtenu les meilleurs résultats. Pour la lecture, Fribourg et le Valais arrivent en tête, tandis que Genève est nettement en queue de peloton. L'enquête révèle ainsi que si environ 20% d'élèves sont jugés très compétents, 20% connaissent de grandes difficultés lorsqu'ils sont confrontés à l'écrit. Globalement, l'étude montre que les élèves suisses ont de meilleures

compétences lorsqu'il s'agit de retrouver une information dans un texte voire de développer une interprétation que lorsqu'il s'agit de réfléchir sur le texte. L'analyse détaillée des réponses des élèves avec de faibles compétences en «littératie» montre que ces derniers éprouvent de la difficulté à tenir compte de plusieurs points de vue exposés dans un texte, à argumenter le leur, mais surtout à réfuter et contre-argumenter à partir de différentes opinions exprimées. Ils semblent manquer de stratégies diversifiées et adaptées aux textes abordés. Logiquement, ce sont les élèves qui lisent le moins et diversifient le moins leur lecture qui ont les compétences les moins élevées. ■



Lire, c'est bien. Comprendre

L'école primaire genevoise serait sur la bonne voie, mais se bat pour que les 12% d'élèves qui la quittent sans bien maîtriser la lecture diminuent

Personne ne conteste ce point: un élève doit savoir lire et écrire en sortant de l'école obligatoire. Pour Thérèse Guerrier, à la tête de la direction de l'enseignement primaire au sein du Département de l'instruction publique (DIP), c'est même la priorité. «Dans le monde d'aujourd'hui, ne pas savoir lire ou écrire convenablement le français mène à la marginalisation, à la mise à l'écart de la société, estime-t-elle. Et c'est le rôle de l'école d'éviter que ce genre de scénario ne se réalise.»

Projet pilote

Sur ce point-là, la situation actuelle à Genève (qui n'est pas si différente que dans les autres cantons alors que près de 40% des élèves n'ont pas le français comme langue maternelle) ne serait ni catastrophique ni totalement satisfaisante. Au DIP, on considère en effet qu'environ 12% des élèves quittent l'école primaire sans bien maîtriser la lecture. En fin de 2^e primaire, 15% des élèves n'atteignent pas les objectifs d'apprentissage en lecture. Moins d'un tiers rencontrent des difficultés à déchiffrer un texte. Les autres y parviennent, mais ne comprennent pas tout ce qu'ils lisent. Ce problème de compréhension lors de la lecture, qui se retrouve d'ailleurs dans les degrés supérieurs et jusqu'à l'université, est devenu la bête noire du DIP. Il s'agit de le réduire au minimum. C'est dans cet esprit que le projet pilote à l'école des Tattes (Onex), qui s'inscrit dans un réseau prioritaire d'enseignement, a été lancé à la rentrée 2006. Celui-ci devrait permettre de répondre de manière encore plus efficace aux élèves en difficulté dans les quartiers populaires.

«L'enseignement du français à l'école primaire s'est perfectionné ces dernières années, poursuit Thérèse Guerrier. En s'appuyant sur les dernières recherches effec-

tuées dans l'apprentissage des langues, nous essayons de trouver un moyen d'assurer la réussite de tous les élèves. Et cela passe non seulement par l'enseignement de la technique (déchiffrage, orthographe, grammaire, vocabulaire et conjugaison), mais aussi par la compréhension orale et écrite des textes. Car c'est une chose que de maîtriser le code de la langue, c'en est une autre que de saisir l'information qui se cache dans un texte. Cette dimension, qui requiert des capacités de synthèse et d'analyse, est présente dès l'école primaire.»

L'exigence que l'élève doit comprendre ce qu'il lit n'est certes pas nouvelle, mais la tendance actuelle est d'y apporter un soin tout particulier et, surtout, d'instaurer un «apprentissage continué» de la lecture. Le «plan lecture» du DIP prévoit en effet de poursuivre cet enseignement régulièrement jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire au lieu de l'arrêter après la deuxième primaire, comme c'était le cas jusqu'à maintenant. «Les enfants ont certes les capacités cognitives suffisantes pour maîtriser la lecture dès 8 ou 10 ans, mais leurs compétences doivent encore être largement perfectionnées par la suite, précise la directrice. Il est donc nécessaire de travailler systématiquement les techniques de lecture tout au long de

leur scolarité. Faire lire ne suffit pas.» En attendant et dans le souci de mesurer les progrès des élèves en compréhension orale et écrite (ainsi qu'en mathématiques), une épreuve cantonale a été introduite il y a quelques années en fin de 2^e primaire. Dès la rentrée 2005, un test équivalent a été organisé pour la première fois pour les élèves de fin de 4^e. «Comme il existe depuis longtemps une épreuve commune à la fin de la 6^e, nous avons désormais un dispositif qui permet un suivi très fin des connaissances acquises tout au long de l'école primaire, explique



dre, c'est mieux

Thérèse Guerrier. On peut ainsi constater des manquements, corriger le tir là où c'est nécessaire, etc. Grâce à cette épreuve en fin de 4^e, nous avons d'ailleurs constaté qu'en deux ans, les connaissances des élèves en français ont globalement augmenté. Cependant, les données nous ont aussi confirmé le besoin de mettre en place un enseignement des stratégies de lecture plus axée vers la compréhension que vers le déchiffrage.»

Défi relevé

Cela dit, selon la directrice, l'école genevoise est sur la bonne voie. Même si la rénovation de l'enseignement primaire, commencée en 1994, suscite encore la

«Les enseignants ont su relever les défis de la lutte contre l'échec scolaire»

polémique (lire ci-contre). «Tout n'est pas parfait, admet-elle. Les changements ne vont jamais sans heurts, ni sans provoquer des résistances. Mais, dans l'ensemble, les enseignants ont su relever les défis de la lutte contre l'échec scolaire. Et, contrairement à ce que l'on peut entendre, nous avons actuellement tous les outils nécessaires pour offrir aux élèves un bon enseignement (manuels, objectifs annuels, possibilités d'accompagnement des élèves en difficulté, etc.). Seulement, la qualité de l'enseignement va dépendre beaucoup du professeur lui-même. Ce dernier, qui a vu ses exigences augmenter, doit fournir un travail conséquent pour préparer ses leçons, dont la physionomie a radicalement changé depuis trente ans.» ■

«La société est devenue plus exigeante»

Bernard Schneuwly, professeur de didactique des langues, doute que de plus en plus d'étudiants genevois maîtrisent mal le français

«Il n'existe aucune preuve scientifique permettant d'affirmer que le niveau en français des étudiants baisse avec les années. Et pourtant, je peux vous montrer, documents à l'appui, que cela fait cent cinquante ans que l'on exprime cette plainte,» explique Bernard Schneuwly, professeur de didactique des langues spécialisé dans l'enseignement du français. «En réalité, aussi bien à Genève qu'en Suisse, et d'ailleurs dans d'autres pays européens, le niveau global de maîtrise du français augmente dans la population, poursuit-il. Plusieurs études le montrent. L'une d'elles révèle qu'aujourd'hui, les jeunes de 16 à 25 ans lisent mieux que les personnes âgées de 46 à 55 ans ou même de 26 à 45 ans*. Et le quotidien «Le Temps» a récemment publié une étude dans laquelle on apprend que ces mêmes jeunes lisent aussi davantage.»

Cela ne signifie toutefois pas que le problème de l'apprentissage du français est inexistant. Selon le professeur genevois, c'est la société qui est devenue plus exigeante. Malgré l'avènement de la culture de l'image, il devient de moins en moins possible de s'en sortir dans n'importe quel métier ou activité sans savoir lire convenablement. L'ordinateur et Internet renforceraient cette tendance, contrairement à ce que l'on aurait pu croire. Les 15% d'élèves sortant de l'école obligatoire sans maîtriser convenablement la lecture sont donc beaucoup plus défavorisés aujourd'hui qu'ils n'auraient pu l'être il y a trente ans. «Il faut préciser que ce chiffre de 15% n'est

pas en hausse, affirme Bernard Schneuwly. Les efforts fournis par les pédagogues pour améliorer les méthodes d'apprentissage de la langue devraient au contraire permettre de réduire significativement cette proportion. Sans jamais l'éliminer totalement, bien sûr. Toutes les difficultés d'apprentissage ne peuvent être résolues par des manuels scolaires, aussi performants soient-ils.»

Ces méthodes, justement, suscitent la polémique. Pour Bernard Schneuwly, l'apprentissage de la lecture est en constante évolution. A Genève, on en discute depuis près d'un siècle. «Actuellement, nous disposons de plusieurs méthodes de lecture qui peuvent s'adapter au niveau des classes ainsi qu'à leur hétérogénéité, précise-t-il. Il ne faut pas oublier que le profil de l'immigration a changé et que de plus en plus d'élèves arrivent en Suisse en parlant des langues très éloignées du français. Par ailleurs, ces méthodes insistent également davantage sur la compréhension des textes qu'auparavant. Mais elles contiennent toujours les aspects techniques du code qui sont la décomposition de la parole continue en éléments de son et d'écriture. Il n'est pas possible de s'en passer.» Au final, c'est aux enseignants qu'il revient de choisir pour chaque classe la méthode la mieux adaptée en fonction de son niveau et de sa composition.

*«Littératie et compétences des adultes. Premiers résultats d'une enquête», Hertig, Ph. et Notter, Ph. Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2005.

L'ARLE (Association refaire l'école) s'en prend vigoureusement à la rénovation de l'enseignement primaire genevois entrée en vigueur en 1994. Elle aurait entraîné une baisse des exigences de l'école. L'apprentissage du français, entre autres, en aurait fait les frais

André Duval et Muriel Joyeux sont respectivement président et membre du comité de l'ARLE. Ils sont tous les deux enseignants à l'école primaire.

Qu'est-ce qui s'est passé avec l'enseignement du français à l'école primaire genevoise?

► *André Duval*: Dès le début des années 1980, un vent appelé socioconstructivisme a soufflé sur l'école genevoise. Ce

► *Muriel Joyeux*: En ce qui concerne le français, la rénovation a été associée à de nombreuses directives du DIP. Dans l'enseignement de l'orthographe, il a ainsi fallu renoncer à la dictée, pour ne pas traumatiser les élèves. Les miens ont vite compris qu'il n'était plus nécessaire d'apprendre leur vocabulaire. Lorsque j'ai remarqué cette dérive, j'ai réintroduit de mon propre chef la récitation quotidienne. Une autre directive a supprimé

se débrouille pour se procurer du matériel didactique. Ce qui va à l'encontre de l'enseignement harmonisé, tout récemment réclamé par le peuple en votation populaire.

A propos de la lecture, qu'est-ce que la méthode globale, ou semi-globale, et a-t-elle été utilisée à Genève?

► *André Duval*: En ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, chaque enseignant est libre de choisir sa méthode depuis plus de deux décennies. Cependant, comme le montrent les deux manuels qu'il distribue, le DIP favorise depuis de nombreuses années la méthode semi-globale. Celle-ci tente également les nouveaux enseignants. Les anciens, eux, utilisent plutôt une méthode alphabétique. En fait, l'école genevoise est depuis vingt ans un labora-

La rénovation, une des

mouvement a voulu offrir aux enseignants du primaire beaucoup plus d'autonomie et permettre aux élèves d'apprendre davantage par eux-mêmes. Dans les faits, on nous a retiré petit à petit nos moyens didactiques traditionnels – jugés trop dirigistes – sans les remplacer par d'autres. Nous avons reçu des directives émanant du Département de l'instruction publique (DIP) sur la manière de procéder, mais nous ne possédions pas le matériel adéquat pour les suivre convenablement. L'aboutissement de cette évolution a été la «rénovation» qui est entrée en vigueur en 1994. Les programmes annuels ont alors été supprimés et remplacés par des objectifs d'apprentissage sur quatre ans. Cela signifie que de la 3^e primaire à la 6^e primaire l'enseignant peut faire ce qu'il veut, comme il veut, au rythme qu'il veut. Parallèlement, toute évaluation certificative (les notes et les moyennes) a été supprimée, empêchant toute possibilité de mesurer les acquis des élèves. On prétend ainsi lutter contre l'échec scolaire. En réalité, on ne fait que le cacher.

les devoirs à la maison pour les élèves de la première à la troisième année. Ça n'a l'air de rien, mais les devoirs font partie du processus d'apprentissage. C'est à la maison aussi que l'on révise et exerce ce qu'on a appris en classe. D'ailleurs, cinq ans après, on nous informait que les devoirs étaient de nouveau obligatoires. Avec ce genre de directives, beaucoup de professeurs se sentent perdus. Au final, l'enseignement du français a pâti des réformes et la baisse de niveau en orthographe, grammaire et conjugaison est aujourd'hui patente.

► *André Duval*: Sans même porter un jugement sur leur qualité, les manuels utilisés il y a trente ans en cours de français pour les élèves de 6^e primaire atteignaient au total une bonne vingtaine de centimètres d'épaisseur. Aujourd'hui nous ne recevons du DIP qu'un seul cahier de 1 centimètre. Du coup, chacun

toire d'expérimentation dont les élèves sont les cobayes.

► *Muriel Joyeux*: La méthode globale (ou semi-globale) ne commence pas l'enseignement de la lecture par des lettres et

«L'école genevoise est depuis vingt ans un laboratoire d'expérimentation dont les élèves sont les cobayes»

des sons, mais par des mots entiers qu'on associe aux dessins qui les représentent. L'élève est censé photographier le pictogramme ainsi que la morphologie du mot. On le confronte ensuite à un texte dans lequel il doit reconnaître les termes qu'il a appris. Au bout d'un moment, il devient toutefois nécessaire d'étudier les syllabes et les différents sons qu'elles



causes du mal?

contiennent mais sans hiérarchie des difficultés. Ayant pris l'habitude d'appréhender le mot globalement, l'enfant en déchiffre la première, voire les deux premières syllabes et devinera la fin. On ne lui aura pas appris à lire systématiquement et méthodiquement. Un tel élève a de fortes chances de mal maîtriser le code. La méthode alphabétique ou phonologique, quant à elle, part des lettres et des sons. Elle associe phonèmes et graphèmes en commençant par les sons les plus simples pour aller aux plus complexes. On les associe pour fabriquer des syllabes puis des mots. Les textes se corsent petit à petit. Une manière assez logique d'apprendre à lire, me semble-t-il.

La rénovation a-t-elle été évaluée?

► **Muriel Joyeux:** Elle a été évaluée une seule fois par le Service de la recherche en éducation (SRED) du DIP. Le rapport, intitulé *Le changement: un long fleuve tranquille?*, a été publié en 1999. Il compare – en 1^{re} primaire puis en 3^e – les compétences des élèves dans des classes ayant suivi un enseignement traditionnel avec

d'autres dites en rénovation. Résultat brut: «Dans l'ensemble, les élèves des écoles en rénovation obtiennent des résultats relativement moins bons que ceux des élèves des écoles qui ne sont pas en rénovation.» Très curieusement, les auteurs du rapport précisent «que la rénovation n'a pas comme objectif explicite une amélioration des acquis et compétences des élèves». Mais alors, pour quelle mystérieuse raison l'avoir introduite?

► **André Duval:** Il existe une autre étude, réalisée en 2003 par un organisme neutre, érasm, mandaté par le DIP. Je cite une de leurs conclusions: «Près de neuf enseignants sur dix estiment que la mise en œuvre des changements (la rénovation, ndlr) donne parfois l'impression que l'on navigue à vue. Une forte majorité d'entre eux sont d'accord avec les affirmations selon lesquelles les changements sont mal compris dans la population et qu'ils ont dévalorisé l'image de l'enseignement (respectivement 91% et 70%). La mise en œuvre des changements donne non seulement une impression de flottement, mais les enseignants estiment aussi fortement que la manière de mettre en place les changements

n'est pas adéquate (85%). Le jugement porté sur les buts des changements est dès lors majoritairement négatif puisque les répondants émettent des doutes sur les effets plus immédiats (87% d'entre eux adhèrent à l'affirmation selon laquelle les changements montrent difficilement leurs avantages), mais aussi sur les objectifs à plus long terme des changements en cours (84% sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle les changements permettront de réduire l'échec scolaire).» Que dire de plus?

La rénovation n'a-t-elle pas amélioré les taux de réussite en français et en mathématiques?

► **André Duval:** Des taux de réussite aussi élevés que 85 ou 90% aux épreuves communes cantonales du DIP ne signifient pas que tout va bien. C'est juste la conséquence de la baisse des exigences. Nous avons publié un rapport en 2002 dans lequel nous démontrons ce phénomène. En étudiant les épreuves cantonales en mathématiques, nous avons découvert que pour obtenir la note suffisante de 3 en 2002, un élève devait répondre correctement à 37% des questions par ailleurs très peu exigeantes. Pour obtenir la même note en 1997, il fallait atteindre les 48% de réponses justes, en 1990, 56% et en 1989, 62%. ■

www.arle.ch/, www.geneve.ch/sred/, www.erasm.ch/

«Il n'y a pas de pensée unique»

Petit échantillon non exhaustif d'opinions de futurs enseignants de l'école primaire genevoise sur les méthodes didactiques apprises à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Pierre*

En fin d'études

«Le socioconstructivisme, c'est une bonne chose. Il n'y a pas pire chose pour des enfants que d'écouter passivement un enseignant durant huit heures par jour. C'est un coup à vous dégoûter de la lecture. Il ne faut pas oublier que la méthode socioconstructiviste consiste à travailler ensemble, à se motiver les uns et les autres, à apprendre sans en avoir l'air. C'est beaucoup plus efficace que la contrainte. Je comprends qu'une telle méthode ne convienne pas à tous. Certains élèves ont besoin d'être sans cesse poussés à faire leurs devoirs, mais il faut penser aussi à tous ceux pour qui l'ancienne méthode ne fonctionnait pas. Cela dit, je vais bientôt enseigner et mon objectif est de m'adapter à mes élèves, de tenir compte des besoins individuels de chacun.»

Kevin*

Nouvel enseignant en primaire

«Il ne me semble pas que la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) impose une méthode. Tout au plus en favorise-t-elle une plutôt qu'une autre. De toute façon, une fois en classe, l'enseignant a le pouvoir d'appliquer la méthode qu'il souhaite, celle qui lui correspond le mieux. Pour l'apprentissage de la lecture, je trouve que l'ancienne méthode est plus adaptée que la nouvelle. De toute façon, du moment qu'à la fin de l'année le programme est terminé et que les élèves savent lire, il n'y a pas de problèmes.»

Adèle*

3^e année

«La méthode socioconstructiviste est une catastrophe, cela a été démontré plus d'une fois. Les enseignants et les étudiants qui travaillent sur le terrain se rendent bien compte que les élèves

sont perdus, que la situation est ingérable et qu'à la fin de l'année, ils ont l'impression de n'avoir pas avancé. Certes, cela fonctionne pour certains élèves, les plus doués, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Notre rôle est tout de même de les instruire. Les enfants qui, après une journée d'école, se motivent encore tout seul à la maison, ça n'existe pratiquement pas. Dans les cours de la FPSE, on nous inculque insidieusement des méthodes de travail qui au premier abord ont l'air fantastique et révolutionnaire. En réalité, cela ne fonctionne pas comme prévu. Il est totalement utopique de laisser à l'élève la responsabilité de gérer son travail et son temps. Un enfant a besoin de règles, de savoir où il va.»

Henri*

2^e année

«La méthode globale me paraît la plus adaptée. Aujourd'hui, les élèves apprennent tout seul par des jeux ou des petits ateliers didactiques, spécialement conçus pour qu'ils assimilent les connaissances. Ils reçoivent par exemple un programme hebdomadaire pour différentes disciplines comme la lecture ou l'écriture. L'enfant est alors libre de choisir ses activités pour chaque jour, mais il est tenu de terminer toutes ses tâches à la fin de la semaine. Je préfère cela que de faire répéter les élèves après moi. Grâce à des activités ludiques, l'enfant apprend seul et beaucoup mieux. Par exemple en mettant en relation les mots qu'il apprend avec sa propre expérience, plutôt que de les rece-

voir de l'enseignant. Cette méthode permet de changer de mode. L'élève n'est plus dans l'obligation d'apprendre. Il apprend, mais sans en avoir l'impression. D'ailleurs, il vaut mieux qu'il ait envie de travailler que de l'y obliger. L'obligation n'a jamais payé.»

Charline*

2^e année

«La FPSE propose une palette de méthodes assez variée. Il n'existe pas une pensée unique dans ce domaine. Chaque professeur a sa vision des choses et ils ne sont pas tous d'accord entre eux. Quant aux élèves qui sortent de l'école sans savoir lire et écrire correctement, c'est un problème qui a toujours existé. Il est possible que les enseignants qui sortent de la FPSE ne soient pas tous excellents et que cela puisse dans certains cas jouer un rôle. Mais il y a d'autres facteurs, comme l'environnement familial, que l'on ne peut pas négliger.» ■

*Prénoms fictifs



Une histoire d'étymologie et de phonétique

Le français vient du latin et les grammairiens du passé ont inscrit cette filiation dans la graphie. Il en résulte l'orthographe relativement complexe que l'on connaît aujourd'hui

Force est de constater que l'orthographe de la langue française est compliquée. Elle préfère souvent la graphie ph à f, elle abonde de lettres que l'on ne prononce pas, d'accents divers et variés... Comment en est-on arrivé là? «L'orthographe française se fixe relativement tard», explique Yasmina Foehr, directrice du Département de langues et littératures françaises et latines médiévales. On considère le Serment de Strasbourg (842) comme le premier monument écrit en français. Entre cette date et la création de l'Académie française au XVII^e siècle, l'établissement de normes orthographiques fait l'objet d'une évolution très lente. On le remarque bien au travers des textes des XII^e et XIII^e siècles. Un même mot peut connaître diverses réalisations écrites, qui paraissent relever d'une grande liberté dans l'usage des gra-

phies, même si l'on peut repérer des habitudes partagées par les scribes de l'époque.» Il faut dire que durant tout le Moyen Âge, la majorité des textes s'écrivent encore en latin, bien que, petit à petit, la langue vulgaire gagne du terrain. Ce bilinguisme constant est à l'origine de plusieurs habitudes orthographiques françaises qui perdureront par la suite. Un tournant important a lieu à la fin du Moyen Âge. En effet, dès le XV^e siècle, le nombre de personnes sachant écrire augmente fortement. Le français colonise des domaines jusque-là réservés au latin, comme la comptabilité ou la législation. Par l'édit de Villers-Cotterêts en 1539, le roi François I^{er} fait même du français la langue administrative et judiciaire commune à l'ensemble du royaume. Et puis, l'écriture devient également une →

Lexique élastique

Le Dictionnaire de l'Académie française a longtemps refusé dans ses colonnes les mots étrangers et les termes techniques, considérés comme impropres à l'usage du français. Une opinion largement partagée par les écrivains de l'époque. Molière, dans ces pièces, ne tourne-t-il pas systématiquement au ridicule des médecins ou des juristes communiquant dans un langage jargonneux? Du coup, le vocabulaire est, à cette époque, sévèrement limité. Les drames de Jean Racine sont d'ailleurs écrits avec seulement 2000 mots. La pauvreté du lexique est telle que Thomas Corneille, fils de Pierre, l'auteur dramatique, rédige en 1694 un Dictionnaire des termes des arts et des sciences pour compléter celui de l'Académie, puis un Dictionnaire universel géographique et historique en 1708.

A partir de la fin du XVIII^e, les choses changent du tout au tout et l'on assiste à une véritable explosion de nouveaux mots dans la production littéraire. Jean-Jacques Rousseau n'hésite pas à puiser dans les patois locaux pour écrire sa *Nouvelle Héloïse*, Jules Verne se délecte des termes issus des découvertes scientifiques et des développements techniques, etc. Le mouvement ne s'est pas tari puisqu'on voit aujourd'hui de plus en plus d'hélevétismes, de belgicisms et de particularités du Québec entrer dans les dictionnaires de la langue française.



affaire privée, sortant du cercle restreint des scribes traditionnels. La conséquence de cette diversification des rédacteurs est que l'écriture, soumise aux particularismes de chacun, devient de moins en moins lisible par le plus grand nombre.

«A cette époque, des gens de lettres (notaires, clercs, chroniqueurs...) ont commencé à mettre au point une stratégie de repérage des mots, poursuit Yasmina Foehr. Il s'agissait de pouvoir les reconnaître visuellement, mais aussi d'éviter les ambiguïtés entre les homonymes. Comme ces personnes étaient de culture latine, elles ont abondamment usé de cette étymologie. D'où l'apparition de lettres qui ne se prononcent pas, mais qui rappellent l'origine classique de nombreux mots français. On écrit alors estoile, maistre, etc. Idem pour les mots grecs qui conservent leurs graphies caractéristiques comme les ph, th, y...» Malgré ces efforts de standardisation, la langue demeure très fluctuante d'un auteur à l'autre. Au début du XVII^e siècle, on hésite encore sur la conjugaison de certains verbes (recouvrer/recouvrir), le genre des mots n'est pas toujours fixé, leur morphologie est parfois flottante (hirondelle, arondelle ou erondelle) et la prononciation variable.

«L'orthographe change d'un imprimeur à l'autre, précise Olivier Pot, professeur au Département de langue et de littérature françaises modernes. Ce sont eux qui décident quelles graphies ils utiliseront dans les ouvrages qu'ils éditent et l'on observe de grandes différences entre les manuscrits et les textes imprimés. Au XVI^e siècle, on peut →

«Ta ht du p1?»

Le français s'est adapté comme il a pu aux nouveaux moyens de communication que sont les SMS (Short Message Service) et le chat sur Internet. Mais, selon les linguistes, la langue de Molière ne risque pas d'être corrompue par ces habitudes de rédaction qui visent avant tout la rapidité d'exécution. «Les SMS ou le chat fournissent des conditions de communication qui ne sont ni tout à fait de l'écrit, ni tout à fait de l'oral, explique Antoine Auchlin, maître d'enseignement et de recherche au Département de linguistique. Pour rédiger plus rapidement ces petits textes, on procède à certains sacrifices orthographiques, le maître mot étant d'utiliser le moins possible de touches. Résultat, cette graphie tend à abrégé l'écriture (slmt pour seulement, tjs pour toujours...) ou à la phonétiser. On voit aussi apparaître le recours au nom de la lettre, souvent une consonne ("je t m", pour "je t'aime").»

Pour le linguiste, il ne s'agit pas là d'un chaos orthographique. Mieux: le fait que la graphie soit correcte ou non dans les SMS ne signifie pas que l'auteur est ignorant de l'orthographe. Ecrire «é» à la place de «er», «ais», «ai» ou encore «aient» à la fin des verbes n'obéit qu'à un impératif: aller plus vite. Les adeptes du chat savent ce qu'ils font. D'ailleurs, si l'orthographe est totalement libérée, la grammaire, même appauvrie, est respectée. L'ordre des mots est juste, les liaisons sont recréées («ou pe ton se procuré...») on retrouve même les points d'interrogation en fin de phrase.

Il n'y a aucune ambiguïté. «Il est évident que le français subit des distorsions dans les SMS et les chat, précise Antoine Auchlin. Par ailleurs, en plus d'être fonctionnel, ce style gra-

phique présente l'avantage d'affranchir la communication écrite du poids de la norme et des stigmatisations liées à son non-respect. Mais tout cela ne signifie pas encore que ces déviations contamineront le reste de la production écrite. Il faudrait pour cela que ces codes aient des avantages indéniables en dehors de leurs structures spécifiques. Mais il n'y a pas les mêmes impératifs de brièveté et de rapidité dans la rédaction de lettres, de livres, de textes ou de CV.»

Sans parler du fait que le code utilisé sur les téléphones portables et sur Internet devient vite abscons pour le néophyte. L'«esprit de clocher» prend largement le dessus sur l'esprit d'intercourse (lire encadré ci-dessus). Ne faut-il pas faire partie de la communauté du chat pour comprendre immédiatement la phrase «ta ht du p1?» et répondre sans sourire «GspR b1, kestu X?»

Le premier dictionnaire est imprimé à Genève

26

Coiffé au poteau. Le premier Dictionnaire de l'Académie française – paru en 1692 près de soixante ans après la création de l'institution – a en effet été doublé par le dictionnaire de Richelet, imprimé à Genève en 1680, et par celui de Furetière, sorti à Amsterdam en 1690.

Le grammairien français Pierre Richelet était le collaborateur d'Olivier Patru, un membre de l'Académie française qui lui a permis d'assister aux séances de l'institution. Remarquant l'extrême lenteur de l'avancement du Dictionnaire, il décide de lancer sa propre opération. Soutenu par Olivier Patru,

François Cassandre et Nicolas Frémont d'Ablancourt, Pierre Richelet entreprend alors la rédaction du Dictionnaire français, qui, à la différence du futur lexique de l'Académie, sera nourri de citations d'auteurs anciens et contemporains. L'ouvrage est composé rapidement et est édité à Genève, en 1680, chez l'imprimeur Jean Herman Widerhold. Il est interdit en France parce qu'il porte atteinte au privilège exclusif de l'Académie française en matière lexicographique, mais il entre en France de manière clandestine et connaît un vif succès, avec quatre rééditions du vivant de

l'auteur, en 1685, 1688, 1689 et 1690 et autant de contrefaçons. Au même moment, Antoine Furetière, homme de lettres et académicien, est lui aussi agacé par la léthargie qui semble toucher les travaux du Dictionnaire de l'Académie. Le refus de prendre en compte les termes scientifiques, techniques et artistiques l'irrite tout autant et c'est pourquoi il sollicite et obtient de Louis XIV un privilège pour publier son propre dictionnaire, dont il commence la rédaction dès le début des années 1650.

Ayant publié en 1684 déjà un extrait de son œuvre, il est exclu

l'année suivante de l'Académie, qui voit ce concurrent venu de ses propres rangs d'un très mauvais œil. Son Dictionnaire universel est finalement publié à La Haye et à Rotterdam en 1690 par Arnout et Reinier Leers, deux ans après sa mort. Il le sera ensuite en France deux ans après la parution du Dictionnaire de l'Académie. Il connaîtra de nombreuses rééditions et sera même connu comme «Le Furetière».



même reconnaître l'éditeur rien qu'en analysant l'orthographe du texte.»

Au cours du XVII^e siècle, de nombreux grammairiens (Claude Favre de Vaugelas, surtout) expriment le désir d'unifier les variations orthographiques et grammaticales dans un langage «moyen», compréhensible par tous. Ce sera le rôle attribué à l'Académie française, fondée en

«La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences», spécifie l'article 24 des statuts. L'institution publie la première édition de son dictionnaire en 1694 dans lequel elle affirme avoir réalisé un compromis

entre l'ancienne orthographe, influencée par l'étymologie, et celle fondée sur l'oral, soutenue par les réformateurs de l'époque. De fait, le français écrit subit quelques simplifications: suppression de certaines consonnes étymologiques (mud

devient mu), distinction du i et du j, du u et du v, restriction de l'usage du y, recours encore timide aux accents pour marquer la disparition d'une consonne (estoile devient étoile, voulte devient voûte, etc.). Plus tard, les terminaisons des mots (surtout des verbes à l'imparfait) en oit ou ois sont changées en ait ou ais. →

«Au XVI^e siècle, on peut reconnaître l'éditeur en analysant l'orthographe d'un texte»

1635. La création de cette institution doit beaucoup au gouvernement de Richelieu qui a rapidement compris l'intérêt qu'il avait dans une telle entreprise. Avec l'Académie, l'autorité se dote en effet d'un instrument utile à sa politique intérieure d'unification du royaume tout en participant à son rayonnement diplomatique à l'étranger.

Intercourse et esprit de clocher

Ferdinand de Saussure, le créateur de la linguistique mort en 1913, a identifié deux tendances dans l'évolution d'une langue. La première est la force d'intercourse, c'est-à-dire la volonté de différentes communautés de pouvoir communiquer entre elles. Elle favorise le partage d'un même idiome par le plus grand nombre possible de personnes. Dans ce cas, toutes les graphies ayant trait à des dialectes régionaux tendent à disparaître. À l'inverse, l'esprit de clocher favorise l'émergence de parlers locaux, très identitaires et que ne comprennent qu'un nombre limité de gens.

Vu à travers ce prisme, on remarque que le français de Suisse romande et les dialectes suisse-allemand suivent des voies opposées. De ce côté-ci de la Sarine, la langue est définie par rapport à celle de la France. Le français du Valais n'a pas plus de points communs avec celui de Neuchâtel qu'avec celui de Paris, par exemple. Malgré certaines prononciations régionales et des mots venant d'anciens patois, il n'y a pas de «dissidence» marquée.

En revanche, si un jour la volonté de définir une forme écrite du dialecte suisse-allemand aboutissait, alors cela aurait pour effet de limiter le nombre de lecteurs potentiels. Par exemple, si certains journaux zurichois devaient subitement paraître en schwyzerdütsch, il est évident qu'ils perdraient immédiatement leur lectorat allemand – fort important d'ailleurs.

«Les simplifications admises par l'Académie sont en réalité assez timides, nuance Olivier Pot. Dès le milieu du XVI^e siècle, cent ans avant la création de l'institution, les grammairiens débattaient déjà sur une profonde réforme de la langue écrite visant à la rendre plus phonétique. L'idée étant de supprimer les lettres muettes, de remplacer les ph par des f, etc. Finalement, cette vision d'une orthographe plus simple n'a pas triomphé. Les let-

trés de cette époque désiraient sans doute conserver leur avantage: celui de devoir maîtriser les langues anciennes pour pouvoir écrire correctement le français.»

L'Académie française n'a finalement pas réussi à exercer une influence décisive sur la fixation de l'orthographe. Preuve en est la grande variation des graphies, qui persistent même après la première édition du Dictionnaire de l'institution

en 1692. Les manuscrits de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) sont notamment truffés de variantes orthographiques très personnelles – gommées ensuite par l'éditeur avant l'impression.

Phylactère et non filacter

C'est l'entrée en vigueur de l'école obligatoire à la fin du XIX^e siècle qui aurait créé les premières règles véritablement contraignantes. L'orthographe, mais aussi la grammaire se durcissent alors. Les grammairiens se réunissent, des manuels sont rédigés, les autorités politiques s'en mêlent à coups de décrets et d'inspecteurs et la dictée, examen d'un genre nouveau, fait son apparition. C'est le prix à payer pour réussir une scolarisation de masse.

Une réforme phonétique similaire à celle des grammairiens du XVI^e siècle a encore été proposée par les linguistes au début du XX^e siècle en France. Des décrets ont été préparés – des textes ont même été rédigés selon ces règles plus simples qui rappellent l'orthographe de l'espagnol actuel –, mais ils n'ont finalement jamais été signés. C'est pourquoi nous continuons d'écrire phylactère, et non filacter. ■

Les fautes qui ont de l'avenir

Pour les linguistes, il y a fautes et fautes. Il y a celles que commettent les étudiants et que les enseignants de l'université, toutes facultés confondues, corrigent à longueur de copie depuis des décennies. Celles-ci démontrent les manques dans la maîtrise du français et peut-être aussi les lacunes de l'enseignement de la langue tout au long de la formation primaire et secondaire. Et puis il y a celles qui finissent par exercer une pression sur la langue officielle jusqu'à ce qu'elles entrent dans le dictionnaire. Dans sa Grammaire des fautes, le linguiste genevois Henri Frei, mort en 1980, affirme en effet que les fautes d'aujourd'hui, du moins celles qui deviennent systématiques et répandues dans de larges portions

de la population, sont les prémices d'un changement de l'idiome. L'usage de plus en plus répandu de ces déviances leur ouvre finalement les portes de la langue officielle. Ainsi, peut-être qu'un jour, par esprit de simplification généralisé, une majorité de gens écrira f à la place de ph. La première orthographe deviendrait officielle, la seconde archaïque.



Parlé-vous francé?

Testez votre niveau de français au travers de ce petit bêtisier construit à partir d'énoncés fautifs tirés de la presse régionale

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <p>1) La métaphysique de X. a exhalé bien des imaginations et fait tourné bien des têtes.</p> <p>2) Réquisitionner un médecin américain frisait à tout le moins de l'offense.</p> <p>3) On assiste à une perte de repaires et de valeurs chez les jeunes.</p> <p>4) Le coureur sert les dents mais n'arrive que quatrième.</p> <p>5) Des centaines de serpents vénéneux campent dans leur école.</p> | <p>6) Des scènes violentes inutiles, qui dénotent par rapport au reste du film.</p> <p>7) La composition du tableau véhicule un sentiment de sérénité emprunt de renoncement.</p> <p>8) Demande-t'on à quel-qu'un s'il aurait préféré que ce soit sa femme qui meurt plutot que son fils?</p> <p>9) L'autre hémisphère est plus chaude.</p> <p>10) Cherchons appartement en collocation ou studio libre à louer.</p> | <p>11) La police s'est rendue compte de ses problèmes de communication.</p> <p>12) Berlusconi le répète depuis 1994, c'est pour «libérer l'Italie des communistes» si, cinq ans après la chute du mur de Berlin, Sua Emittenza s'est résignée à «boire l'amer calice de la politique».</p> <p>13) Nous souhaitons arda-ment que vous vous joignez à nous.</p> <p>14) Elle avait une irruption de boutons autour de la bouche.</p> | <p>15) Ils se sont montrés très menaçants et exigé que je leur remette la disquette.</p> <p>16) Cette décision ne souffre d'aucun délai.</p> <p>17) Il était complètement omnubilé.</p> <p>18) Ils se sont plus tous les deux.</p> <p>19) Cette pièce a rapidement conqûéri un large public de tous âges.</p> <p>20) L'étudiant se trouve contraint de se coltiner avec des matières qu'il n'a pas choisi.</p> |
|---|---|---|--|

Réponses

- 1) La métaphysique de X. a *exhalé* bien des imaginations et fait tourner bien des têtes.
- 2) Réquisitionner un médecin américain frisait *l'offense*.
- 3) On assiste à une perte de *repères* et de valeurs chez les jeunes.
- 4) Le coureur *sert* les dents mais n'arrive que quatrième.
- 5) Des centaines de serpents *venimeux* campent dans leur école.
- 6) Des scènes violentes inutiles, qui *dénotent* par rapport au reste du film.
- 7) La composition du tableau véhicule un sentiment de sérénité *emprunt* de renoncement.
- 8) *Demande-t-on* à quelqu'un s'il aurait préféré que ce soit sa femme qui *meure plutôt* que son fils?
- 9) L'autre hémisphère est plus *chaud*.
- 10) Cherchons appartement en *collocation* ou studio libre à louer.
- 11) La police s'est *rendu* compte de ses problèmes de communication.
- 12) Berlusconi le répète depuis 1994, c'est pour «libérer l'Italie des communistes» *que*, cinq ans après la chute du mur de Berlin, Sua Emittenza s'est résignée à «boire l'amer calice de la politique».
- 13) Nous souhaitons *ardemment* que vous vous joignez à nous.
- 14) Elle avait une *irruption* de boutons autour de la bouche.
- 15) Ils se sont montrés très menaçants et *ont* exigé que je leur remette la disquette.
- 16) Cette décision ne souffre *aucun* délai.
- 17) Il était complètement *obnubilé*.
- 18) Ils se sont *plus* tous les deux.
- 19) Cette pièce a rapidement conqûéri un large public de tous âges.
- 20) L'étudiant se trouve contraint de se coltiner avec des matières qu'il n'a pas *choisies*.

Baber Johansen, titulaire de la chaire «Islamic Religious Studies» à la Harvard Divinity School, est un spécialiste de l'histoire religieuse et politique dans l'Islam. Il était de passage à Genève ce printemps

«Le choc des civilisations a lieu dans les sociétés, pas entre elles»



Campus: Comment définir les rapports entre religion et Etat dans l'histoire musulmane?

► Baber Johansen: Il n'existe pas, dans l'histoire de l'Islam, d'Etat qui ne se soit pas appuyé sur la religion. Cependant, les autorités de l'islam sunnite (basé sur la pratique normative du prophète) n'ont jamais complètement identifié l'islam avec l'Etat. Elles ont toujours distingué la religion de la sphère politique. Certes, il y a toujours eu dans l'histoire musulmane des mouvements qui ont défini l'autorité politique musulmane comme la plus haute représentation de l'islam. Mais la tendance dominante, à partir du X^e siècle, a été de distinguer la sphère politique, qui est sous le contrôle des émirs, des sultans et des rois, de la sphère religieuse qui est sous le contrôle des oulémas. Ces derniers sont responsables de la définition de la vraie doctrine religieuse et ne laissent pas les instances politiques intervenir dans ce travail. De ce point de vue, les mouvements islamistes d'aujourd'hui sont, pour l'islam sunnite, une nouveauté car ils tentent de réunir dans leur organisation aussi bien la fonction politique que religieuse, tout en se soustrayant au contrôle de l'Etat. Ils prennent à la lettre certaines normes religieuses, ou ce qu'ils considèrent comme telles, afin de légitimer des actions politiques directes.

L'islam est donc plutôt habitué à une séparation entre l'Etat et la mosquée?

► Ce n'est pas une séparation, mais plutôt une coopération. La mosquée appartient à la sphère du savoir religieux qui est – depuis le IX^e siècle – dirigée par des savants religieux. Ce savoir comprend le rituel, mais aussi les normes juridiques et

éthiques du comportement des musulmans. La différence entre la sphère politique et la sphère religieuse se manifeste quand on regarde le statut des non-musulmans. Ces derniers n'ont pas la possibilité d'être intégrés dans le culte et la communauté religieuse de l'islam, mais peuvent être sujets des autorités politiques musulmanes. Les musulmans ont en effet toujours connu un système de tolérance qui autorise, à des degrés différents selon les écoles de droit, les non-musulmans à devenir membres de leur communauté politique, sans pour autant bénéficier des mêmes droits – notam-

monde arabe considèrent certes le christianisme et le judaïsme comme des monothéismes acceptables, mais les autres religions ont toujours beaucoup de difficultés à faire protéger leur droit à l'existence. Cette situation n'est toutefois qu'une des multiples options qu'aurait pu offrir l'héritage juridique musulman. En effet, selon la doctrine de deux écoles de droit sunnite (hanéfite et mâlikite), n'importe quelle personne, polythéiste ou adorateur du feu, pourrait devenir membre de la communauté politique musulmane. Pourtant, cette interprétation n'a été favorisée dans aucune des

«Entre l'Etat et la mosquée, il n'y a pas de séparation, mais plutôt une coopération»

ment en ce qui concerne les impôts, le culte, les mariages, les vêtements, la participation à la vie publique. Cela dit, le système de tolérance du droit musulman a été, au moins sur le plan juridique, plus développé que tout ce que l'on a connu en Occident jusqu'au XVII^e siècle. Ce qui change la donne ce sont, au XVIII^e siècle, les révolutions américaine et française dont un des résultats est l'avènement d'un système pluraliste, dans lequel l'Etat abandonne l'idée d'une religion dominante et accorde à toutes le même statut. Ainsi l'Etat devient le gardien d'une neutralité qui permet à toutes les croyances de se développer.

Cette conception est-elle envisageable dans l'Islam?

► Pas aujourd'hui. Les constitutions, les lois et la jurisprudence des cours du

monde arabe moderne que je connaisse. C'est plutôt l'autre option qui a été systématiquement choisie. Datant du IX^e siècle, celle-ci est soutenue par les deux autres écoles de droit (châfi'ite et hanbalite), qui prétendent que seuls les monothéistes peuvent devenir des contribuables et jouir de la protection de l'autorité politique musulmane. De tels choix – faits au XX^e siècle – sont certainement dictés par la conjoncture.

On évoque souvent une «guerre de civilisations» depuis le 11 septembre 2001. Que pensez-vous de ces termes?

► Ces termes ne me semblent pertinents que si l'on se réfère à ce qui se passe au sein d'une même société, pas entre deux ou plusieurs sociétés. Il n'existe d'ailleurs pas de civilisation islamique pure. Les

ations

Arabes, les Pakistanais, les Indonésiens ou les Iraniens ont développé des cultures assez différentes les unes des autres. Le monde musulman est aujourd'hui un mélange très complexe de sociétés et de cultures, soumis à des contraintes économiques, à un transfert de technologie et à des modes d'organisation étatique qui viennent largement de l'Occident. Au lieu d'allumer des guerres entre l'Occident et l'Orient, cette situation provoque, dans des pays comme l'Égypte ou le Maroc par exemple, des conflits internes dont les objets sont l'État, les institutions politiques, les droits ou encore la participation des citoyens à la vie publique. Jusqu'à maintenant, le « choc des civilisations » a lieu à l'intérieur des sociétés musulmanes et non musulmanes.

Estimez-vous que l'Islam est compatible avec les droits de l'homme?

➤ Cela dépend largement des musulmans. A ce propos, les gouvernements démocratiques peuvent, eux aussi, priver certaines catégories de personnes de leurs droits humains sous certaines conditions politiques. La prison de Guantanamo en est un exemple. C'est une question de volonté et d'expériences politiques. Beaucoup de musulmans souhaitent intégrer les droits de l'homme dans le droit de leurs sociétés pour combattre les persécutions dont certains d'entre eux sont victimes. Et rien ne permet de dire qu'ils n'y arriveront pas.

Il n'existe pas de pays musulmans réellement démocratiques. Est-ce une fatalité?

➤ Il est vrai que la démocratie dans le monde arabe rencontre des problèmes multiples. Même les pays qui possèdent des institutions démocratiques ont du mal à réaliser ce qu'ils promettent dans leurs Constitutions. En Égypte, par exemple, le gouvernement n'a même pas, si l'on en croit les rapports de la presse internationale, permis aux Frères musulmans de participer librement aux dernières élections. Mais j'observe aussi, dans beaucoup de pays musulmans, les efforts fournis pour acquérir une plus grande participation citoyenne aux institutions politiques et pour développer la liberté d'opinion. Les tentatives en vue de réduire la situation actuelle du monde musulman à une fatalité culturelle, à un résultat nécessaire de l'Islam, ne laissent aucune place aux luttes

internes qui secouent ces sociétés. Ceux qui se battent pour les droits de l'homme et les libertés politiques sont aussi des musulmans. Diviser le monde en deux grands champs, bons et mauvais, ne permet pas de voir les luttes pour la démocratie et les droits de l'homme dans d'autres systèmes que le nôtre. Les performances démocratiques de la plupart des pays du monde musulman ne sont guère convaincantes. Mais il ne faudrait pas ignorer les luttes internes entre des forces différentes qui font avancer ces sociétés. Certes, le cours de l'histoire est contingent. Il peut à tout moment se modifier, même chez nous d'ailleurs. Il n'y a donc aucune assurance que les pays musulmans évoluent vers des démocraties. Mais personne ne peut non plus exclure cette possibilité. ■

Propos recueillis par Anton Vos



Olivier Vogelsang





DR

Une espèce de lichen observée à Genève pour la dernière fois au Vengeron au XIX^e siècle a refait surface au Bois de la Grille à Vernier. Philippe Clerc, conservateur aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, raconte sa découverte

Le retour du lichen que l'o

Un promeneur peu averti n'aurait vu qu'une tache grise comme il en existe tant d'autres sur l'écorce des arbres. Philippe Clerc, lui, n'en a pas cru ses yeux lorsqu'il est tombé sur le lichen *Parmelia reticulata* accroché au tronc d'un saule du Bois de la Grille à Vernier. En ce jour de mai, le lichénologue genevois, conservateur aux Conservatoire et Jardin botaniques et chargé de cours à l'Université de Genève, a en effet découvert une espèce que l'on croyait disparue depuis au moins un demi-siècle en Suisse. La surprise a été d'autant plus grande que cette créature, si sensible à la pollution, a refait surface dans un carré boisé sans cesse survolé par les avions et coincé entre l'autoroute et les gigantesques entrepôts d'essence.

Bon pied, bon œil

«Rendez-vous compte: nous venions de réaliser en 2002 l'inventaire des lichens, des mousses et des hépatiques du Bois de la Grille sur mandat de la commune de Vernier qui souhaite revitaliser ce lieu, explique Philippe Clerc. Nous avons alors répertorié 83 espèces de lichens, dont 28 étaient nouvelles pour le canton de Genève. Et puis ce printemps, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'association Bryolich, qui regroupe les spécialistes des lichens et des mousses de toute la Suisse, nous avons organisé une excursion au même endroit. Nous étions une vingtaine de personnes à ausculter les lieux. Dans une anfractuosité de l'écorce d'un saule, en bordure de la forêt de chênes et de charmes, j'ai repéré une tache grise de 3 ou 4 centimètres de diamètre. Je l'ai immédiatement identifiée.»

Parmelia reticulata est du type foliacé et peut couvrir une surface allant jusqu'à 10 cm de diamètre – l'individu du Bois de la Grille est juvénile. Le dessus est gris et finement réticulé par de minces crevasses. Le dessous est noir et les bords bruns desquels dépassent des rhizines,

ces petits poils qui servent à ancrer le lichen sur son support. Cette espèce est en réalité très courante dans le monde, mais surtout dans les régions tropicales, ou en tout cas assez chaudes et humides. Comment a-t-elle colonisé la Suisse, pourquoi semble-t-elle avoir disparu avant de réapparaître? Mystère. Sa dernière mention à Genève remonte au XIX^e siècle au Vengeron, dont le site, depuis, a été en grande partie détruit par la construction de l'autoroute. Des recherches dans les herbiers historiques ont montré que *Parmelia reticulata* a aussi été localisée au Tessin et à Uri il y a plus de cinquante ans. Depuis, plus rien, à l'exception d'une observation dans le canton des Grisons il y a quelques années.

Il se peut qu'elle ait simplement été perdue de vue. Il est en effet extrêmement difficile d'affirmer qu'une espèce de lichen a disparu. La communauté des spécialistes et amateurs de ces champignons lichénisés est peu nombreuse et ne peut rivaliser avec celles d'autres observateurs de la nature comme les ornithologues ou les entomologistes. D'autant plus que le lichen se cache bien et n'est souvent pas bien grand. Pour le chasser, le chercheur ne se déplace d'ailleurs jamais sans sa loupe, tel un Sherlock Holmes sylvestre. «Il faut aimer



«*Parmelia reticulata*» est du type foliacé et peut couvrir une surface allant jusqu'à 10 cm de diamètre. Gris et finement réticulé sur le dessus, son dessous en revanche est noir. De ses bords dépassent des rhizines, ces petits poils qui servent à ancrer le lichen sur son support.



n croyait perdu

chercher les petites choses, concède Philippe Clerc, qui compte publier prochainement un article sur sa découverte. Et il faut savoir où regarder. Dans le cas du Parmelia reticulata, je focalisais mon attention sur l'écorce des arbres, qui est un milieu de prédilection pour les lichens. De tels endroits subissant de très fortes variations d'humidité sont en effet très défavorables aux plantes à fleurs dont la pousse très rapide dans leurs milieux de prédilection ne laisse en général aucune chance aux lichens. Ces derniers profitent donc de ces conditions qui leur offrent l'espace et le temps nécessaires pour se déployer en se nourrissant des éléments dissous dans l'air.»

Partage des tâches

Contrairement à ce que l'on a cru pendant longtemps, le lichen n'est pas une plante. Il fait partie du règne des champignons que les botanistes ont décidé de séparer de celui des végétaux classiques en raison des trop nombreuses

nement immédiat, tandis que la seconde est chargée de réaliser la photosynthèse, c'est-à-dire qu'elle utilise l'énergie solaire pour transformer le gaz carbonique en sucre, source de nourriture pour le



Le Bois de la Grille, un petit carré boisé coincé entre l'autoroute, les avions et des entrepôts d'essence.

champignon. L'évolution conjointe dure depuis si longtemps que l'un ne peut plus vivre sans l'autre – sauf exception rarissime.

Les lichens sont les pionniers de la vie. Apparus probablement il y a plus de 400 millions d'années, ils sont parmi les premiers organismes, après les bactéries, à coloniser la terre ferme. Aujourd'hui encore, on les trouve aux avant-postes, sur les roches en apparence stériles et même en ville. En fait, là où les plantes à fleurs, les grandes rivales, ont des difficultés à vivre, le lichen s'installe. Il lui faut juste assez d'humidité et du soleil. La redécouverte à Genève d'une espèce de lichen extrêmement rare en Suisse est plus importante qu'il n'y paraît. Elle est un marqueur de la diversité de la

flore régionale. Toutefois, si le retour de *Parmelia reticulata* est une bonne nouvelle, il ne faut pas oublier que la liste des espèces en danger est encore longue. Philippe Clerc a d'ailleurs co-dirigé la

réalisation de la Liste rouge des lichens épiphytes (vivant sur les arbres) et terricoles (vivant sur le sol) menacés en Suisse, publiée en 2002 par l'Office fédéral de l'environnement. Sur les 786 espèces étudiées, 295 figurent sur la liste. Trente-huit d'entre elles ont disparu du territoire, 45 sont au bord de l'extinction (dont *Parmelia reticulata*), 96 en danger et 116 considérées comme vulnérables. Au total, la Suisse compte

plus de 1700 espèces de lichens si l'on inclut les lichens lignicoles (vivant sur le bois mort) et saxicoles (sur les roches), ces deux dernières catégories étant considérées comme moins menacées.

«Nous avons actuellement le projet de concevoir une flore digitalisée des lichens de Suisse, poursuit Philippe Clerc. Cette flore pourra être chargée sur un petit appareil du type agenda électronique que l'on pourra emporter sur le terrain. Il comprendra toutes les clés de reconnaissance des espèces, avec descriptions, dessins et photos. Elle sera également accessible aux amateurs, contrairement aux ouvrages très techniques qui existent aujourd'hui sur le sujet et qui sont réservés aux professionnels.» ■

Anton Vos

Apparus il y a 400 millions d'années, les lichens sont les pionniers de la vie

différences qui les distinguent. Dans le cas du lichen, le champignon vit en symbiose très étroite avec une population d'algues microscopiques. Une cohabitation qui doit son succès au partage des tâches. Le premier récolte l'eau et les éléments nutritifs présents dans l'environ-

Etudes internationales: le nouveau visage

Un nouveau baccalauréat universitaire, deux instituts prestigieux qui fusionnent, un réseau d'études qui se met en place: les études internationales se réorganisent à tous les niveaux. Petite présentation

L'offre que propose Genève en matière d'études internationales a subi ces derniers mois de nombreux remaniements. Le plus médiatique a été l'annonce ce printemps de la fusion de l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) avec l'Institut universitaire d'étude du développement (IUED). Moins bruyante a été la mise en place d'un réseau de coopération étroite entre la future institution qui naîtra en 2008 de ce rapprochement (l'IHEID pour Institut de hautes études internationales et du développement) et l'Université de Genève. Cette structure, qui aura sa propre administration, est capitale dans la constitution du pôle d'excellence dont souhaitent se doter les autorités académiques et politiques de la ville du bout du lac. A cette évolution de la formation postgrade, il convient d'ajouter celle qui touche le 1^{er} cycle, à savoir le nouveau baccalauréat universitaire en relations internationales (BARI). Celui-ci a en effet été lancé en 2005 en remplacement de l'ancienne filière aboutissant à une licence.

Premier cycle à l'Uni

La licence en relations internationales proposait jusqu'en 2004 un cursus partagé entre l'Université (les deux premières années) et HEI (les deux dernières). La décision prise par HEI de renoncer à la première partie de la formation de base (baccalauréat) a motivé l'Université à concevoir sa propre filière, dont elle assumerait l'enseignement de bout en bout et qui déboucherait après trois ans sur un baccalauréat universitaire. C'est chose faite depuis la rentrée 2005 avec le BARI, porté par les Facultés





e d'un pôle

de droit, des sciences économiques et sociales (SES) et de lettres. Cette formation du 1^{er} cycle ne fait pas officiellement partie du «Pôle d'excellence en études internationales» de Genève. Il s'agit plu-

tôt d'une forme d'entrée en matière de trois ans (au lieu de quatre à l'époque de la licence). «L'Université a repris entièrement à son compte une filière qui connaît depuis longtemps un grand succès, précise Robert Roth, doyen de la Faculté de droit. De très nombreuses personnalités suisses et étrangères l'ont en effet suivie par le passé, dont la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, pour n'en citer qu'une.»

Le BARI accueille actuellement sa deuxième volée tout en effectuant quelques corrections après une première année de rodage. «Ce baccalauréat n'est évidemment pas la seule porte d'entrée aux études internationales supérieures, précise Robert Roth. Comme avant, de nombreuses autres formations plus généralistes (en droit, SES, lettres, etc.) permettent de poursuivre dans cette voie. Le BARI est une entrée en matière plus spécifique que les autres.»

Le changement sera plus important en ce qui concerne le deuxième cycle. Dès le 1^{er} janvier 2008, à la place de l'IUED, étiqueté comme altermondialiste et par-

ticipatif, et de HEI, estampillé libéral et élitiste, les étudiants n'auront que le choix du seul IHEID. La presse a abondamment évoqué ce «mariage de raison», cette «fusion contre nature»... La vérité n'est pas si sombre, estime Robert Roth. «Il est vrai que les visions du monde des deux instituts peuvent diverger sur un certain nombre de points, explique le professeur, qui a participé au processus de rapprochement. Réunir et mélanger ces deux cultures représente un défi passionnant. Et nécessaire. Cela dit, il est indéniable que les chercheurs des deux bords sont issus du même milieu académique. Tous ont la même exigence de rigueur scientifique dans leur travail. Au fond, ils se ressemblent davantage qu'ils ne se différencient.»

Dès 2008, le futur IHEID disposera d'un collège unique de professeurs dont l'effectif devrait s'étoffer. D'une quarantaine

fique ou généraliste en études internationales, précise Robert Roth. La première se déroule à l'IHEID. Les étudiants sont sélectionnés à l'entrée, mais ils recevront un enseignement des plus pointus. La seconde est assurée à l'Université où la dimension internationale s'intègre dans des formations à objet plus large comme le droit ou les sciences politiques. Et l'entrée n'est soumise à aucune limitation.»

Coopération renforcée

Pour compléter le tableau, le World Economic Forum, dont le siège est à Cologne, a lancé en 2005 sa propre formation en relations internationales. Il s'agit d'un programme totalement privé de trois ans qui débouche sur un master (un terme qui n'est pas protégé, à l'instar de celui d'université). Cette concurrence venue d'un acteur pourtant prestigieux ne semble gêner personne, ni à l'université ni au sein du futur IHEID.

Université et IHEID vont d'ailleurs renforcer leur coopération grâce à la mise en place d'un Réseau d'études internationales, deuxième pilier du Pôle d'excellence. Doté d'une direction autonome, ce

«Réunir et mélanger ces deux cultures représente un défi passionnant»

actuellement, il devrait se monter à «50 ou 60 professeurs dans les cinq à dix ans», note Philippe Burrin, futur directeur de l'IHEID, dans le quotidien *Le Temps* du 3 juin 2006. L'Institut continuera à proposer trois maîtrises universitaires – il s'agit en fait des deux filières actuelles de HEI et celle de l'IUED. En principe, pour les étudiants du 2^e cycle, l'offre devrait rester inchangée. En tout cas dans les grandes lignes.

Mais l'IHEID n'aura pas le monopole des études internationales. L'Université dispose elle aussi de quelques cordes à son arc. Elle offre au sein de nombreuses filières, que ce soit en Faculté de droit, en lettres ou en SES, des enseignements en études internationales. «Résultat, on peut, à Genève, choisir entre une formation spéci-

réseau devrait reprendre les activités du RUIG (Réseau universitaire international de Genève). Ce dernier, qui doit disparaître le 1^{er} janvier 2008, soutient financièrement depuis 1999 des projets de recherche conjoints au monde académique genevois et aux institutions internationales, si nombreuses à Genève. L'autre objectif du futur réseau est de développer de nouveaux programmes communs d'enseignement et de recherche postdoctorale, sur les modèles déjà existants du Programme interdisciplinaire en action humanitaire et de la formation post-grade en droit international humanitaire. ■

Anton Vos

Sous la loupe

L'Observatoire de la vie étudiante réunit et interprète des données statistiques sur les études supérieures et les étudiants

Etudiants et marché de l'emploi:

entre fatalisme et sérénité

Près de deux tiers des étudiants envisagent d'entrer directement dans la vie active après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme. Ce sont autant des Suisses que des étrangers, plutôt des femmes que des hommes, mais surtout des plus âgés que des plus jeunes. Cette proportion varie également selon les facultés. Parmi ces étudiants qui comptent entrer directement après leurs études sur le marché de l'emploi, la majorité pense que ce sera à Genève et un sur trois ne sait pas encore où cette insertion pourrait avoir lieu. L'Observatoire, dans son étude, classe les étudiants selon leur attitude face à leur avenir professionnel. Il y a les velléitaires, qui pensent entrer rapidement sur le marché de l'emploi mais qui sont pessimistes concernant leur insertion sur ce marché. Les conquérants, eux, veulent également entrer rapidement, mais sont optimistes quant à leurs chances d'insertion. Les fatalistes envisagent plutôt de retarder l'échéance et, en plus, sont pessimistes concernant leur insertion. Quant aux sereins, ils songent à retarder leur entrée, tout en étant optimistes concernant leurs chances. En plus des paramètres liés à la nationalité, au milieu socioculturel ou à la faculté d'appartenance, l'âge joue le rôle le plus marquant. Les étudiants les plus jeunes sont aussi ceux qu'on retrouve le plus souvent parmi les fatalistes et le moins souvent parmi les conquérants. Les plus âgés, en revanche, sont beaucoup plus fréquemment caractérisés comme conquérants et un peu plus souvent comme velléitaires. En fait, ces effets se réduisent au constat suivant: plus on est âgé, plus on projetera une insertion professionnelle rapide. L'impatience grandit avec l'âge. Enfin, les étudiantes seront plus souvent velléitaires et les étudiants se montreront plus fréquemment sereins. En d'autres termes, on trouvera un peu plus d'hommes optimistes et moins pressés et un peu plus de femmes pessimistes et impatientes. «Peut-être s'agit-il dans cette distinction d'une conséquence de la «sexuation» des rapports au monde», note l'observatoire. **P.C.**

www.unige.ch/rectorat/observatoire/

Un étudiant

De retour du Tour de France à la voile, Sylvain Wenger fait escale à Genève pour sa rentrée universitaire entre deux régates. Etudiant en maîtrise en globalisation et régulation sociale, le marin a des rêves de grand large plein la tête, mais les pieds sur terre.

Rencontre

Un véritable artiste. Virtuose du piano, Sylvain Wenger est un étudiant qui joue des cordes avec talent. Mais ne le cherchez pas du côté des salles de concert en queue de pie. Vous aurez plus de chances de l'apercevoir sur l'eau, en T-shirt et lunettes de soleil. Ce n'est pas dans les auditoriums qu'il se fait applaudir mais partout dans les vents où il peut glisser les voiles de son bateau de course. En équipage à sept, il alterne à deux postes sur le monocoque «Ville de Genève - Carrefour Prévention», la grand-voile et le piano. Le piano, ce point névralgique de l'embarcation où sont centralisés la dizaine de cordages grâce auxquels on affine les réglages pour une navigation optimale.

Maintenir le tempo

A 24 ans, Sylvain Wenger a des rêves de grand large, le pied marin et la tête sur les épaules: «Pas question de tout sacrifier à ma passion. J'ai dû faire quelques concessions pour mener de front mes activités à l'Université et la voile. Mais cette dernière a une influence très positive sur mes études. Elle me permet de dynamiser mon année scolaire en m'imposant un rythme très précis, du fait de la fréquence des compétitions.» Après une licence en histoire économique et sociale, l'étudiant est parti voguer loin de l'Université, pour une année

sabbatique consacrée à sa passion. Mais dès octobre prochain, il reprendra le chemin des amphithéâtres pour un master de globalisation et régulation sociale. Habitant du bord du lac, il a dès l'âge de 4 ans manœuvré ses premiers voiliers: de modestes Optimist en camp de voile à ses débuts, jusqu'aux navires de course taillés pour les records. Depuis cinq ans, il fréquente assidûment le Centre d'entraînement à la Régate* du Port noir à Genève.

Les cheveux éclaircis par le soleil et les embruns, l'étudiant rentre d'un été bien rempli. Pour la quatrième fois, il a participé au Tour de France à la voile, une course prestigieuse qui dure tout le mois de juillet, le long des côtes de l'Hexagone. A peine la régatè tricolore terminée, cinquième au classement général à l'issue de l'épreuve, le monocoque de 9 mètres taillé pour la compétition s'appête à fendre à nouveau les flots de la Méditerranée. Basé à Hyères, près de Toulon depuis la fin du Tour, il embarquera un équipage d'étudiants - de l'EPFL pour la plupart - en septembre sur la Route des îles**, entre Marseille et Calvi, en Corse. Au programme: des régates devant quatre villes - des courses tactiques aller-retour entre bouées et des régates de ralliement entre ces étapes.

à la croisée des vents

«Nous avons la chance de faire souvent des podiums, et nos résultats sont très encourageants pour une équipe de jeunes qui court contre des équipages aguerris, commente avec fierté le navigateur. Il faut dire que nous évoluons dans un cadre amateur mais avec une démarche de pros.» Car Sylvain Wenger consacre pas moins de trois entraînements hebdomadaires à sa passion, «quelle que soit la météo». Et les «coups de tabac» surviennent aussi sur le lac Léman: «Le temps peut être très changeant, comme en Méditerranée. Mais il est vrai que par rapport à nos copains bretons, nous avons un petit déficit et moins l'habitude de naviguer quand il y a des vagues croisées.» Des marins d'eau douce? «On n'a pas du tout peur de naviguer dans la "baston", répond aussitôt le matelot prêt à sortir son sabre d'abordage. Chaque année, on nous ressort le grand

saît faire aller un bateau avec un petit filet d'air car on a l'habitude de sortir dans des conditions calmes. Quand les Bretons, eux, restent au pub.» Et l'équi-

est volubile; il parle avec enthousiasme de sa passion: «Je pourrais en parler pendant des heures.» Comme ses coéquipiers, il est très bien préparé.

investissement et à notre motivation pour la saison qui suit...» Les régates exigent une grande disponibilité. «Au bout du ponton, on doit être capable



Sylvain Wenger: «Pas question de tout sacrifier à ma passion. J'ai dû faire quelques concessions pour mener de front mes activités à l'Université et la voile.»

«On a l'habitude de sortir dans des conditions calmes. Quand les Bretons restent au pub»

mythe des petits Suisses; si on remporte au Tour de France une manche lorsqu'il y a très peu d'air, immanquablement on nous rétorque: «c'était un temps de Suisse». On ne peut plus l'entendre.» A plus forte raison depuis que l'équipage du Ville de Genève s'est fait une sérieuse réputation dans le milieu. Notamment grâce au savoir-faire swiss made: «On

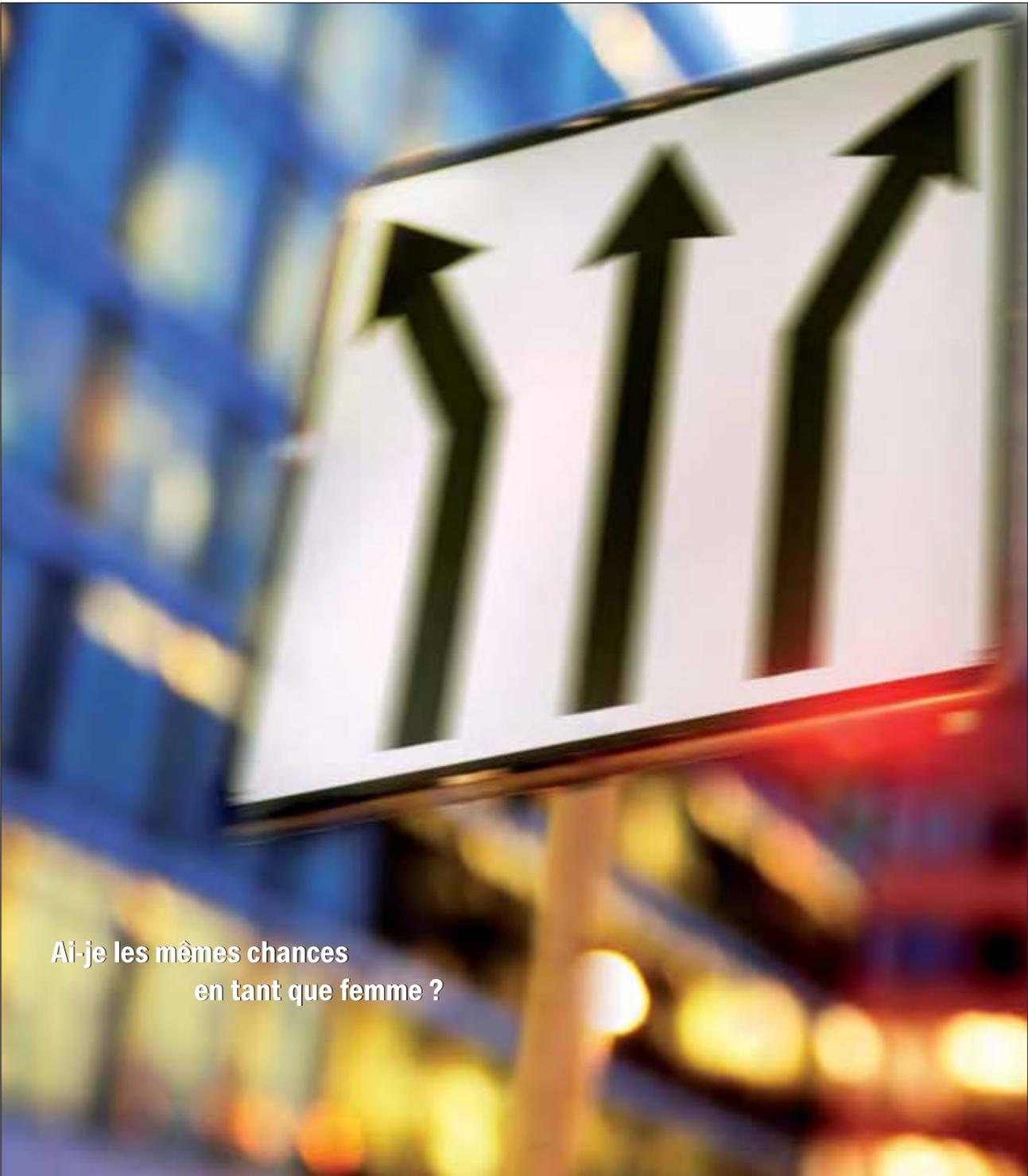
page auquel appartient Sylvain Wenger est aussi respecté grâce à sa réputation d'équipe soudée, «ouverte, sympa et qui navigue propre». «C'est curieux, chez les marins, ce besoin de faire des phrases!» Sylvain Wenger n'échappe pas à la règle édictée par l'acteur Francis Blanche alias Maître Folace dans le film *Les Tontons flingueurs*. L'étudiant

Du maniement du bateau à la tactique de positionnement sur l'eau en passant par les conditions météo, son sport est exigeant mais très riche. Même si l'étudiant reconnaît le manque de préparation physique qui le distingue d'un vrai sportif professionnel, il est affûté au point d'enchaîner les régates au rythme soutenu d'une course par week-end. Seule une coupure hivernale de trois mois de récupération ponctue une année chargée. «L'occasion de réfléchir à notre

de laisser tous ses soucis de côté.» Car l'équipage amateur affronte souvent des marins professionnels. Et les bat parfois. L'occasion d'envisager une carrière? «Pas forcément, car j'ai d'autres centres d'intérêt et priorités. C'est une expérience exceptionnelle et j'encourage les étudiants à créer des équipes. Mais pour ma part, j'ai aussi envie d'étudier, de faire de la recherche.» Et ça, ce ne sont certainement pas les sirènes du lac qui le lui ont dit. ■

Pierre Chambonnet

*www.cer-ge.ch/
**www.epfl.ch/sailingteam/



Ai-je les mêmes chances
en tant que femme ?

www.ey.com/ch

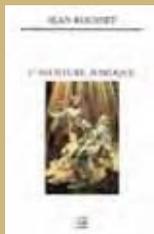
 **ERNST & YOUNG**
Quality In Everything We Do

Take charge of your career. Now.

Vous trouvez plus d'informations sous www.ey.com/ch/careers
recrutement@ch.ey.com

Audit. Tax. Legal. Risk. Transaction. Accounting.

Jean Rousset, hommage au passionné



«Là où d'autres redisent trois fois la même pensée, lui préférerait formuler trois pensées en une seule fois», écrivait John E. Jackson dans *Le Temps* pour saluer la disparition de Jean Rousset en septembre 2002. La formule résume bien ce que fut le personnage, un homme discret, mais dont le rayonnement intellectuel fut immense. Professeur de français à l'Université de Genève entre 1953 et 1976, Jean Rousset acquiert une reconnaissance plénière

dans le monde de la critique littéraire dès la parution de son premier livre (*La Littérature de l'âge baroque en France: Circé et le paon*, 1953). Figure majeure de l'«Ecole de Genève», il conservera toute sa vie durant un appétit immodéré pour les approches nouvelles de la littérature, comme en témoigne notamment *Forme et signification*, ouvrage publié en 1963 et qui fut désigné par Jacques Derrida comme l'une des œuvres maîtresses du structuralisme naissant. Bref recueil conçu en hommage à la mémoire du maître *L'Aventure baroque* lui redonne la parole en proposant au

lecteur des textes devenus inaccessibles depuis des décennies. Compagnons de route de Jean Rousset, Michel Jeanneret et Jean Starobinski – tous deux professeurs honoraires au sein du Département de français – signent chacun un texte faisant office de préface à ce livre-souvenir. Le premier y souligne la modernité du penseur et la pudeur passionnée de l'homme, tandis que le second revient sur les grandes étapes d'un itinéraire nourri par une intangible faculté d'émerveillement. **VM**

«L'Aventure baroque», par Jean Rousset, Editions Zoé, Genève, 2006, 139 p.

SDF ou le mal de soi

Lorsqu'on se retrouve à la rue, comment échapper à une clochardisation durable? C'est l'une des questions centrales que pose l'ouvrage de Lionel Thelen, chargé de cours au sein du Département de sociologie et de la Section des hautes études commerciales. Basé sur une thèse de doctorat défendue à Genève, ce travail explore trois terrains distincts: la Belgique (Liège, Verviers, Bruxelles), la France (Nanterre, Paris) et le Portugal (Lisbonne, Porto), selon une approche comparative et multidisciplinaire.

Il met tout d'abord en exergue l'extrême violence qu'exerce la rue sur ses usagers principaux. Un milieu anxiogène qui conditionne drastiquement les comportements et qui pousse souvent le sans-abri à couper tout lien social et à mettre sous le boisseau toute sensibilité émotionnelle. Comme le démontre l'auteur, ce processus d'isolement est dans certains cas renforcé par les institutions d'aide sociale – et en particulier les abris de nuit – qui ne prennent en règle générale pas



suffisamment en compte les contraintes environnementales auxquelles sont soumis les SDF. Face à ce piège, les moins bien armés sont ceux qui dès l'enfance ont connu le manque affectif et la violence au sein même de leur environnement familial. Avec pour conséquence une chute de l'estime de soi, comme de celle d'autrui. Seul face aux autres, coupé de lui-même par les exigences d'une situation de survie permanente, enfermé dans un univers sans histoire ni avenir, fuyant tout contact susceptible de le renvoyer à sa condition humiliante, le sans-abri entre progressivement dans ce que Lionel Thelen appelle «l'exil de soi», soit une forme de prison intérieure pour un captif livré aux yeux de tous. **VM**

«L'Exil de soi. Sans-abri d'ici et d'ailleurs», par Lionel Thelen, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 318 p.

Pourquoi fait-on encore des bébés?



En matière de famille aujourd'hui, la norme est d'avoir deux enfants. Dès le troisième, les démographes commencent à parler de «grande famille». En parallèle, il existe une ribambelle de projets d'enfant ainsi que des trajectoires de vie différents qui ont notablement complexifié le paysage familial helvétique. Cette évolution est

en grande partie due à l'adaptation des gens à une société et une économie en transformation rapide. Tous ces points et bien d'autres sont repris dans cet ouvrage, rédigés par des chercheuses de l'Université de Genève et de Paris. Le livre, intitulé *Maternité et parcours de vie*, reprend les données de l'enquête suisse sur la famille réalisée en 1994/95 auprès de 6000 personnes. Il s'agit là des seules informations représentatives au niveau national concernant la fécondité, ses déterminants, les raisons qui poussent

des personnes à repousser le moment de la naissance de leurs enfants ou à envisager de ne pas ou plus en souhaiter. Les auteurs en ont profité pour approfondir certains aspects qui n'avaient pas encore été pris en compte (l'analyse de la contraception, par exemple) dans le premier rapport de recherche sur la question paru en 1998. Passionnant. **AVS**

«Maternité et parcours de vie», par Jean-Marie Le Goff, Claudine Sauvin-Dugerdil, Clémentine Rossier et Josette Coenen-Huther, Ed. Peter Lang, Berne, 2005, 348 p.

pourquoi
l'eau nous
est aussi
sacrée

Non, nous ne souhaitons pas vous convertir, mais plutôt retenir votre attention sur notre label Eco. Le label de qualité bleu de Migros caractérise et défend depuis 10 ans la production écologique de vêtements et de textiles d'intérieur. Ainsi, les ressources naturelles comme l'eau, l'énergie et l'air sont utilisées avec ménagement lors de la production des fibres textiles, du filage, du tissage, de l'impression, de la teinture et de l'élaboration du vêtement. Par exemple, nous avons

renoncé au blanchiment au chlore par respect pour les eaux. Enfin, pour que les directives Eco soient respectées à l'avenir aussi, Migros, en association avec l'institut indépendant gsm, Global Sustainable Management GmbH à Cologne, contrôle chaque étape de sa production dans le monde. Ainsi, pas moins de 70% des vêtements et textiles d'intérieur de Migros, du pyjama pour enfants à la serviette de plage, portent le label Eco bleu.



MIGROS
ÉVIDEMMENT

Le coin des récompenses

> Hannelore Lee-Jahnke présidente de la CIUTI

Hannelore Lee-Jahnke, professeure au sein de l'Ecole de traduction et d'interprétation (ETI), a été élue, pour un mandat de trois ans, à la présidence de la Conférence internationale permanente des instituts universitaires de traducteurs et d'interprètes (CIUTI), dont le siège social est à Bruxelles et dont l'ETI est membre fondateur.

> Giorgio Malinverni élu à la Cour européenne des droits de l'homme

Spécialiste du droit constitutionnel et du droit international, le professeur Giorgio Malinverni a été nommé juge à la Cour européenne des droits de l'homme. Il succède au Bâlois Luzius Wildhaber. Le professeur Malinverni a été élu dès le premier tour de scrutin par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Né en 1941, Giorgio Malinverni est originaire

de Locarno. Il a étudié le droit à l'Université de Fribourg avant de rédiger sa thèse de doctorat à l'Institut de hautes études internationales à Genève. En 1980, il a été nommé professeur ordinaire à l'Université de Genève. Il a rédigé de nombreuses publications et est notamment coauteur d'un *Traité de droit constitutionnel suisse*.

Nouveau numéro des «Cahiers de l'Aumônerie»

Destiné à éclairer «au coup par coup quelques pans du travail pastoral et intellectuel mené au sein de l'Aumônerie de l'Université de Genève», le 6^e opus des «Cahiers de l'Aumônerie» est désormais disponible. Dans sa première partie, Luc Ruedin s'interroge sur la façon de concilier savoir et spiritualité. «*La formation universitaire, écrit ainsi l'auteur, doit certes favoriser l'obtention d'une science pour le bien de tous, elle doit aussi permettre d'accéder à une pensée mature, libre et singulière.*» A cet appel en faveur d'une dimension éthique dans l'enseignement académique, succède une postface signée Philippe Chanson et consacrée à «l'être» aumônier, homme de passion et de parole détenteur d'un «*ministère vaste, aux eaux profondes, et aux besoins criants.*»

Renseignements et rédaction: Aumônerie protestante de l'Université, 102, bd Carl-Vogt, T. 022/379 86 57, F. 022/379 86 59, aumonerie@unige.ch

1,5 million pour l'EPGL

La Société suisse de pharmacie (SSPh) vient d'octroyer un subside de 1,5 million de francs sur une période de cinq ans à l'Ecole de pharmacie Genève-Lausanne (EPGL). Cette importante donation vise à développer de nouvelles activités de recherche et d'enseignement dans les domaines de la pharmacie communautaire et de la pharmacie hospitalière et clinique.

Quinzaine «égalité»: du 6 au 16 novembre 2006

Où en est l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'Université de Genève? C'est pour réfléchir à cette question que le bureau de l'égalité de l'Université de Genève convie les collaborateurs et collaboratrices de l'institution à participer à la quinzaine «égalité» qui doit se tenir du 6 au 16 novembre prochain. Au menu: une exposition qui invitera les visiteurs à «changer de sexe», des conférences, une table ronde, des interventions sur la carrière académique, des informations, des projections et un débat.

Informations: www.unige.ch/egalite

Grand choix de professions à la Cité des métiers

Du 13 au 19 novembre aura lieu la 2^e édition de la Cité des métiers et des formations à Palexpo. L'Université de Genève y tient un stand offrant un panorama de ses formations via diverses présentations des métiers de la recherche et des expérimentations ludiques. Cet événement est l'occasion de rencontrer des spécialistes et d'obtenir des informations concernant une formation ou sur les débouchés en cours ou en fin d'études. A ce titre, le bureau Uni-Emploi sera présent pour évaluer toutes les propositions destinées aux étudiants (stages de formation ou d'insertion, ateliers pour la recherche d'un premier emploi, rencontres avec des employeurs, etc.). Par ailleurs, il sera également possible de découvrir toutes les évolutions possibles en cours d'emploi grâce à la Formation continue dont le programme comprend plus de 100 certificats.

Thèses

SCIENCES

> Alecu, Teodor Iulian

Robust focalized brain activity reconstruction using Electroencephalograms
Th. sc. Genève, 2005; Sc. 3693
Directeur de thèse: **Professeur Thierry Pun**

> Bot, Nathalie

Regulation of the activities of the estrogen receptors α and β
Th. biol. Genève, 2006; Sc. 3711
Directeur de thèse: **Professeur Didier Picard**; codirecteur: **Professeur Jean-Claude Martinou**

> Cettour-Rose, Philippe

Implications du système mélanocortine et des hormones thyroïdiennes dans la régulation neuroendocrinienne du métabolisme énergétique par la leptine
Th. biol. Genève, 2005; Sc. 3671
Directrice de thèse: **Docteur Françoise Rohner-Jeanrenaud**; codirecteurs: **Professeur Albert Burger**, **Professeur Jean-Louis Bény**

> Cruz, Hans Gabriel

Subunit composition and function of Kir3/GIRK channels activated by drugs of abuse
Th. biochim. Genève, 2005; Sc. 3695
Directeur de thèse: **Professeur Christian Lüscher**; codirecteur: **Professeur Marc Ballivet**

> Datta Chaudhuri, Piyali

Planar chiral arene complexes «via» catalytic asymmetric hydrogenolysis
Th. chim. Genève, 2005; Sc. 3679
Directeur de thèse: **Professeur Ernst Peter Kündig**

> Diop, Alassane

Etude et réalisation d'un laboratoire réel distant de télématique et réseaux pour l'enseignement en ligne
Th. inform. Genève, 2005; Sc. 3603
Directeur de thèse: **Professeur Jürgen Harms**, professeur honoraire

> Fanchaouy, Mohammed

Calcium imaging of vascular smooth muscle cells: from isolated cells to intact vascular wall
Th. biol. Genève, 2006; Sc. 3722
Directeur de thèse: **Professeur Jean-Louis Bény**

> Favre, Nicolas

Molecular dissection of the CCR2 receptor complex by functional proteomics
Th. biol. Genève, 2005; Sc. 3696
Directeur de thèse: **Professeur Didier Picard**; codirecteur: **Docteur Christian Rommel** (Serono Pharmaceutical Research Institute)

> Gouverd, Cyril

Formation et stabilisation d'intermédiaires paramagnétiques à partir de composés phosphoalcaliniques: investigations RPE et DFT
Th. chim. Genève, 2005; Sc. 3624
Directeur de thèse: **Professeur Michel Geoffroy**

> Gubbay, Oliver

Sendai virus transcription and replication
Th. biol. Genève, 2000; Sc. 3680
Directeur de thèse: **Professeur Daniel Kolakofsky**; codirecteurs: **Docteur Joseph Curran**, **Professeur Pierre Spierer**

> Hernandez, Patricia

Peptide identification by tandem mass spectrometry: a tag-oriented open-modification search method
Th. inform. Genève, 2005; Sc. 3698
Directeur de thèse: **Professeur Ron David Appel**; codirecteur: **Docteur Robin Gras**
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2005/HernandezP/meta.html

> Mangeat, Bastien

Polynucleotide cytidine deaminases as mediators of innate immunity against retroelements
Th. biol. Genève, 2006; Sc. 3714
Directeur de thèse: **Professeur Ueli Schibler**; codirecteur: **Professeur Didier Trono**

> Molnarfi, Nicolas

Production of pro- and anti-inflammatory cytokines in human monocytes: regulation and signaling
Th. biochim. Genève, 2005; Sc. 3677
Directeur de thèse: **Professeur Jean-Michel Dayer**; codirecteurs: **Professeur Jean Gruenberg**, **Docteur Danielle Burger**
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2005/MolnarfiN/meta.html

> Nisato, Riccardo Emilio

Role of integrins, metalloproteinases and VEGFRs in angiogenesis in vitro and in lymphangiogenesis in vitro and in vivo
Th. biol. Genève, 2005; Sc. 3657
Codirecteurs de thèse: **Professeur Michael Sean Pepper** (Unitas Hospital Pretoria), **Professeur Jean-Louis Bény**

> Potier, Véronique

Targeting idiopathic pulmonary fibrosis and asthma with AS602801, a novel orally bioavailable c-Jun-N-Terminal kinase inhibitor
Th. biol. Genève, 2005; Sc. 3685
Directrice de thèse: **Docteur Yolande Chvatchko** (Serono Pharmaceutical Research Institute - Plan-les-Ouates, Genève); codirecteur: **Professeur Jean-Claude Martinou**

> Rossé, Patrick

Le «Single particle counter»: un instrument pour l'étude des colloïdes dans les eaux de surface
Th. sc. Genève, 2005; Sc. 3660
Directeur de thèse: **Professeur Janusz Dominik**; codirecteur: **Docteur Jean-Luc Loizeau**

> Schmid, Gerhard Marc

Inhibition of insulin secretion by the N-terminal chromogranin A fragment betagranin: from proteomic studies in type 2 diabetes to the functional validation of a biomarker
Th. biol. Genève, 2005; Sc. 3689
Directeur de thèse: **Professeur Denis Hochstrasser**; codirecteurs: **Professeur Ivan Rodriguez**, **Docteur Jean-Charles Sanchez**

> Sergi, Danilo

Geometric studies in the theory and experiments on large networks
Th. phys. Genève, 2005; Sc. 3681
Directeur de thèse: **Professeur Jean-Pierre Eckmann**

> Siepe, Stefanie

Strategies to improve oral absorption of weakly basic drug substances by modulating the microenvironmental pH
Th. pharm. Genève, 2005; Sc. 3672
Directeur de thèse: **Professeur Robert Gurny**; codirecteur: **Docteur Barbara Lückel** (Novartis - Bâle, Suisse)

> Sudre, Béatrice

Nouvelles stratégies thérapeutiques dans le traitement du diabète de type 2 par l'utilisation d'agonistes des «Peroxisome Proliferator-Activated Receptors» (PPARs) ou l'inhibition de la «Dipeptidyl Peptidase IV» (DPP-IV) circulante
Th. biol. Genève, 2004; Sc. 3537
Directeur de thèse: **Professeur Michel Lucien Aubert**; codirecteur: **Professeur Jean-Claude Martinou**

> Villiger, Yann

Influence du récepteur nicotinique $\alpha 7$ sur les polymorphonucéaires pulmonaires dans la bronchopneumopathie obstructive chronique
Th. biol. Genève, 2005; Sc. 3676
Directeur de thèse: **Professeur Daniel Bertrand**; codirecteurs: **Professeur Ueli Schibler**, **Docteur Jacques-André Romand**

MEDECINE

> Hamel, John-John

Effet d'une consultation de cardiologie sur le traitement cardiaque des patients de l'Hôpital de gériatrie des HUG: expérience d'un an
Th. méd. Genève, 2006;
Méd. 10458
Directeurs de thèse: **Docteur Jean-Jacques Perrenoud**, chargé de cours, **Docteur François Herrmann**, privat-docent

> Khan, Aqal Nawaz

Prévalence et caractéristiques de l'association de neuroleptiques chez une cohorte de patients psychotiques
Th. méd. Genève, 2005;
Méd. 10453
Directeur de thèse: **Docteur Philippe Huguelet**, privat docent
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2005/KhanAN/meta.html

> Kössler, Thibaud

Utilisation de microarrays pour la détermination de l'origine communautaire ou hospitalière du «Staphylococcus aureus»
Th. méd. Genève, 2005;
Méd. 10445
Directeurs de thèse: **Professeur Daniel Lew**, **Professeur Jacques Schrenzel**
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2005/KoesslerT/meta.html

> Maurer, Alisa

400 patients admis pour infarctus du myocarde dans un hôpital périphérique: données démographiques et intérêt du score SAPS II
Th. méd. Genève, 2005; Méd. 10454
Directeur de thèse: **Professeur Antoine de Torrenté**
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2005/MaurerA/meta.html

> Mazzuri, Sébastien

Evolution de la prise en charge palliative du cancer du pancréas avancé en relation avec l'arrivée de nouveaux médicaments: implications sur la survie et considérations médico-économiques
Th. méd. Genève, 2005;
Méd. 10452
Directeurs de thèse: **Professeur Philippe Morel**, **Docteur Arnaud D. Roth**, privat-docent
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2005/MazzuriS/meta.html

> Petignat, Pierre-Auguste

L'âge des malades est-il un critère justifiant une limite d'accès aux soins intensifs?: une étude observationnelle de plus de 3'000 patients
Th. méd. Genève, 2006;
Méd. 10456
Directeur de thèse: **Professeur Jean-Claude Chevrolet**
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2006/PetignatP-A/meta.html

> Rossier Brunet, Sandrine

Evaluation colorimétrique «in vitro» de l'efficacité de différentes méthodes et produits de blanchiment
Th. méd. dent. Genève, 2005;
Méd. dent. 645
Directeur de thèse: **Docteur Didier Dietschi**, privat-docent

> Varsori, Michael

Adaptation des stratégies de lecture à un scotome central artificiel, chez des sujets sains
Th. méd. Genève, 2005;
Méd. 10447
Directeur de thèse: **Professeur Avinoam B. Safran**
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2005/VarsoriM/meta.html

> Zagury-Chappuis, Tatjana

La calciphylaxie et ses manifestations stomatologiques
Th. méd. dent. Genève, 2005;
Méd. dent. 642
Directeur de thèse: **Professeur Jacky Samson**
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2005/Zagury-ChappuisT/meta.html

LETTRES

> Fidecaro, Agnese

Exposed bodies: crises of experience in twentieth-century German, French and English literature
Th. lett. Genève, 2004; L. 558
Directrice de thèse: **Professeure Deborah Madsen**

> Guccinelli, Roberta

Estetica e ontologia in Jeanne Hersch
Th. lett. Genève, 2005; L. 584
Directrice de thèse: **Professeure Roberta de Monticelli**

> Jeanneret, Christine

L'œuvre en filigrane: une étude philologique des manuscrits de musique pour clavier à Rome au XVII^e siècle
Th. lett. Genève, 2005; L. 586
Directeur de thèse: **Professeur Etienne Darbellay**

> Vassiliadi, Martha

Les fastes de la décadence chez Constantin Cavafy
Th. lett. Genève, 2004; L. 552
Directeur de thèse: **Professeur Michel Lassithiotakis**; codirecteur: **Professeur Christos Papazoglou**

SES

> Gsponer, Thomas

Konzept einer nachhaltigen regionalen Entwicklungsstrategie am Beispiel des Kantons Wallis = (Concept d'une promotion économique régionale durable: exemple du canton du Valais)
Th. sc. écon. et soc. Genève, 2005;
SES 600
Directeur de thèse: **Professeur Beat Bürgenmeier**

> Nicita, Alessandro

Libéralisation commerciale et pauvreté
Th. sc. écon. et soc. Genève, 2004;
SES 573
Directeur de thèse: **Professeur Jaime de Melo**

> **Pham Thi, Thanh Thoa**
Intégration des aspects statique, dynamique et organisationnel dans la modélisation des systèmes d'information
Th. sc. écon. et soc. Genève, 2005;
SES 597
Directeur de thèse: **Professeur Michel Léonard**; codirectrice: **Professeure Bich-Thuy Dong Thi** (Université Nationale du Vietnam)

FPSE

> D'Acremont, Mathieu

Les conduites antisociales chez l'adolescent: le rôle de l'impulsivité, des capacités de prise de décision, et des biais cognitifs
Th. psychol. Genève, 2005;
FPE 346
Directeur de thèse: **Professeur Martial Van der Linden**

> Jermann, Patrick

Computer support for interaction regulation in collaborative problem-solving
Th. psychol. Genève, 2004;
FPE 340
Codirecteurs de thèse: **Professeur Pierre Dillenbourg**, **Professeure Mireille Bétrancourt**

> Perraudin, Sandrine

Contribution des paradigmes d'amorçage à l'étude de l'organisation conceptuelle au cours du développement: rôle des relations instruments et catégorielles
Th. psychol. Genève, 2005;
FPE 359
Directeur de thèse: **Professeur Pierre Mounoud**

IUHEI

> Elkhoury, Marwan

In search of an elusive monetary policy rule for Switzerland: measuring the natural rate of interest for the Swiss economy: what role for the exchange rate?
Th. sc. pol. Genève, 2005; HEI 701
Directeurs de thèse: **Professeurs Hans Genberg**

> Granfar, Ramin

Economic transition and development in Mongolia: 1990-2000
Th. sc. pol. Genève, 2005; HEI 700
Directeurs de thèse: **Professeur Henryk Kierzkowski**, **Professeur Slobodan Djajic**

ARCHITECTURE

> Surchat Vial, Nicole

Ville, développement durable et urbainitaire
Th. arch. Genève, 2006; Arch. 5
Directeur de thèse: **Professeur Riccardo Mariani**
www.unige.ch/cyberdocuments/theses2006/SurchatVialN/meta.html

Put yourself on the fast track!



Votre repère dans le monde des affaires!

www.fasttrax.ch

FastTrax, le club d'étudiants de PricewaterhouseCoopers, offre aux étudiants à partir du 4^{ième} semestre de nombreux avantages:

- Informations clés sur le monde des affaires
- Accès facile à des connaissances techniques
- Assistance personnalisée pour vos travaux de bachelor, de master et de doctorat
- Invitations à des manifestations exclusives
- Et bien d'autres choses encore